

70 ans  
DE REGARD PERÇANT

# Relations

*Pour qui veut une société juste*

NUMÉRO 746

FÉVRIER 2011

## Haïti, le choc de la réalité

Un État fantôme

Le colonialisme  
néolibéral

La longue marche  
vers la refondation

Les paysans :  
« tout moun se  
moun »

Sortir  
de la cacophonie  
humanitaire

Diaspora  
et solidarité



Choisir Davertige de Louise Warren

Santé aux États-Unis : une réforme imparfaite

5,50 \$



ARTISTE INVITÉE :  
TAINO-L.

# ReLations

NUMÉRO 746, JANVIER-FÉVRIER 2011

<b>ACTUALITÉS</b>	4
<b>HORIZONS</b> 22 ans, 22 000 morts Daniel Izuzquiza, s.j.	9
<b>LE CARNET</b> DE BRIGITTE HAENTJENS Résistance	10
<b>JE SUIS DE CE MONDE</b> CHRONIQUE LITTÉRAIRE Choisir Davertige Louise Warren	28
<b>AILLEURS</b> Le Brésil de Dilma Pierre Beaudet et Anne Latendresse	30
<b>70 ANS DE RELATIONS</b> La naissance de <i>Relations</i> Suzanne Clavette	33
<b>REGARD</b> Santé aux États-Unis: une réforme imparfaite Pauline Vaillancourt Rosenau	34
<b>CONTROVERSE</b> Faut-il remettre en question le célibat des prêtres? Marie-Paul Ross Gregory Baum	36 37
<b>EN BREF</b>	38
<b>MULTIMÉDIAS</b>	39
<b>LIVRES</b>	40

Couverture : Taino-L, Artibonite, 2002

## FONDÉE EN 1941

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, un centre d'analyse sociale progressiste fondé et soutenu par les Jésuites du Québec. Depuis 70 ans, *Relations* œuvre à la promotion d'une société juste et solidaire en prenant parti pour les exclus et les plus démunis. Libre et indépendante, elle pose un regard critique sur les enjeux sociaux, économiques, politiques et religieux de notre époque.

**DIRECTRICE**  
Élisabeth Garant  
**RÉDACTEUR EN CHEF**  
Jean-Claude Ravet  
**RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE**  
Catherine Caron  
**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**  
Amélie Descheneau-Guay  
**PROMOTION/PUBLICITÉ**  
Jean-Alexandre D'Etcheverry  
**TRADUCTION**  
Claude Bédard, Catherine Caron, Jean-Claude Ravet  
**DIRECTION ARTISTIQUE**  
Mathilde Hébert  
**ILLUSTRATIONS**  
Goldstyn, Sophie Lanctôt

**RÉVISION/CORRECTION**  
Éric Massé

**COMITÉ DE RÉDACTION**  
Gregory Baum, Gilles Bibeau, Gilles Bourque, Eve-Lyne Couturier, Louise Dionne, Céline Dubé, Guy Dufresne, Jean-François Fillion, Mouloud Idir, Nicole Laurin, Sylvain Lavoie, Agusti Nicolau, Guy Paiement, Rolande Pinard, Jacques Racine, Louis Rousseau

**COLLABORATEURS**  
André Beauchamp, Jean-Marc Biron, Dominique Boisvert, Marc Chabot, Bernard Émond, Brigitte Haentjens, Vivian Labrie, Carolyn Sharp, Louise Warren

**IMPRESSION HLN**  
sur du papier recyclé contenant  
100 % de fibres post-consommation.

**DISTRIBUTION** LMPI / HDS Canada

*Relations* est membre de la SODEP  
<[www.sodep.qc.ca](http://www.sodep.qc.ca)>

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Repère*, *EBSCO* et dans l'*Index de périodiques canadiens*, publication de Info Globe.

**ABONNEMENTS** Ginette Thibault  
8 numéros (un an) : 35 \$ (t. i.)  
Deux ans : 65 \$ (taxes incluses)  
À l'étranger : 55 \$ Étudiant : 25 \$  
Abonnement de soutien : 100 \$ (un an)  
TPS : R119003952 TVQ : 1006003784

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.  
ISSN 0034-3781

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques (FCP) pour nos activités d'édition.

**Canada**

**BUREAUX**  
25, rue Jarry Ouest  
Montréal (Québec) H2P 1S6  
tél. : 514-387-2541  
télééc. : 514-387-0206  
[relations@cjf.qc.ca](mailto:relations@cjf.qc.ca)  
[www.revuerelations.qc.ca](http://www.revuerelations.qc.ca)

## DOSSIER

### HAÏTI, LE CHOC DE LA RÉALITÉ

Un an après la tragédie qui a secoué le pays, le 12 janvier 2010, nous nous penchons sur les enjeux de sa reconstruction en nous appuyant sur un portrait de l'État haïtien, non sans réfléchir aux effets du néolibéralisme dans le pays durant ces dernières décennies. La présence massive des organismes non gouvernementaux (ONG) sur le terrain est-elle une aide ou un frein à la reconstruction? Quel est le rôle de la diaspora haïtienne? Qu'arrive-t-il à l'Église catholique? Pourquoi la paysannerie, qui compose la majorité de la population, doit-elle être reconnue dans la vie politique du pays?

<b>Haïti, le choc de la réalité</b> Jean-Claude Ravet	11
<b>Un État fantôme</b> Daniel Holly	13
<b>Le colonialisme néolibéral</b> Catherine Caron	14
<b>La longue marche vers la refondation</b> Fritz Deshommes	16
<b>Les paysans : « tout moun se moun »</b> Franklin Midy	18
<b>S'attaquer à l'éducation : une priorité</b> Jean-Claude Ravet	20
<b>Sortir de la cacophonie humanitaire</b> Lody Auguste	22
<b>L'Église catholique : faiblesses et défis</b> Kawas François	24
<b>Diaspora et solidarité</b> Jean-Claude Icart	25

### ARTISTE INVITÉE

Née aux Cayes en Haïti, **Roxane Ledan**, dite **Taino-L**, est photographe et documentariste. Elle a étudié au Centre d'études photographiques et cinématographiques de Port-au-Prince, puis au Nikon School of Photography à Fort Lauderdale, où elle a été initiée à la photographie numérique. Elle poursuit présentement des études avancées en photographie à l'Université Concordia de Montréal. Outre la publication d'un recueil de photos et la réalisation d'un documentaire pour la chaîne de télévision franco-allemande ARTE, elle a participé à de nombreuses expositions en Amérique du Nord et dans les Caraïbes, notamment aux Salons haïtiens de la production féminine et à l'exposition « Habitation Leclerc : un autre regard » en Haïti, qui invitait à réfléchir sur la profondeur et l'originalité de la culture haïtienne.

## 70 ans de regard perçant

**R**elations, fondée en janvier 1941, célèbre cette année son 70<sup>e</sup> anniversaire. Le slogan «70 ans de regard perçant» qu'on retrouvera sur la couverture tout au long de l'année 2011, traduit bien une de ses particularités qui fait d'elle une revue actuelle et essentielle. Au fil des ans, elle s'est taillé une place unique dans l'univers médiatique québécois. Revue critique de gauche, elle résiste au cynisme politique ambiant et au conformisme poisseux des élites. Elle cherche, numéro après numéro, par ses analyses et ses voies alternatives, à percer le mur du fatalisme et de la démission face à l'absurdité/obscénité de l'époque actuelle. Celle-ci, plus que toute autre, pourrait assurer une vie digne et en santé à chacun – une chance dans l'histoire qui se trouve sabotée.



Taino-L, *Carnaval à Port-au-Prince, 2009.*

Traduction : «Partons avec de bons principes pour que notre vie soit meilleure. Pour cela, arrêtons de vendre la JUSTICE.»

La revue creuse de manière inédite les différents enjeux de société auxquels nous sommes confrontés, en dévoile les masques et les non-dits, avec un souci impérieux de comprendre notre monde et d'agir sur lui. Elle se refuse à faire l'éloge du *star system*, qui est l'apanage des médias de masse – et qui a tant saveur d'opium – mais se veut une voix qui prend parti pour les déshérités et les laissés-pour-compte de la société capitaliste et technocratique. Alors que déferle sur l'Église catholique une vague conservatrice axée sur un culte et un moralisme désincarnés, nous faisons front contre ce déracinement du monde, si éloigné de l'Évangile et d'un Dieu qui a embrassé la condition humaine, et continuons le combat pour la liberté et la justice, croyants et non-croyants côte à côte et solidaires dans un même amour indéfectible du monde.

Notre regard ne scrute pas seulement ce qui opprime et réprime, ce qui enlaidit et avilit, se contentant de pointer du doigt ce qui va mal. Il s'efforce de porter attention à ce qui émerge des luttes, aux petites pousses du possible, aux formes encore confuses mais bien porteuses de sens que prennent les rêves éveillés et l'«espérance violente des matins» (Bernanos) de ceux et celles qui se tiennent debout dans la tourmente. Ce sont là autant de brèches dans le mur de la réalité qu'on voudrait nous faire croire infranchissable afin d'épuiser la résistance. Autant d'espace arraché à la grisaille du temps présent et gagné à la beauté de la vie.

Le carnet, la chronique littéraire et les œuvres des artistes invités tracent à leur manière dans nos pages les signes de la présence de l'invisible au cœur de la réalité. De l'éternel dans le temporel, dirait Péguy. Du symbolique dans le matériel, dirait Freitag. Ils nous rappellent que, pour nous, l'engage-

ment pour la justice, la critique et les luttes sociales et politiques vont de pair avec une nouvelle manière d'habiter le monde et de nouveaux rapports à la nature et aux autres délivrés de l'utilitarisme si pernicieux, empreints de solidarité, de partage, faisant une grande place à l'expérience sensible.

Ce 70<sup>e</sup> anniversaire donnera l'occasion, nous l'espérons, à de nouveaux lecteurs et à de nouvelles lectrices de connaître la revue. De la découvrir ou de renouer avec elle après l'avoir perdue de vue. De se joindre à cette belle aventure de résistance à l'air du temps que nous souhaitons contagieuse.

\* \* \*

À partir de ce numéro jusqu'à celui de décembre qui clôturera l'année 2011, une nouvelle chronique retracera huit moments importants de l'histoire de *Relations*. C'est sous le signe de l'indignation, motivant notre action et notre désir de voir advenir un monde meilleur, que nous placerons le prochain dossier (n° 747) qui soulignera avec plus d'insistance cet anniversaire. Nous le célébrerons lors d'une soirée spéciale le 14 mars, au Gesù, à Montréal, en compagnie des artisans, collaborateurs, partenaires, artistes, amis et vous, lecteurs et lectrices de la revue. Un rendez-vous à ne pas manquer!

### L'ÉQUIPE DE RELATIONS



# Rétablir notre langue commune

La loi 115, qui légalisera l'accès aux écoles dites « passerelles », est un véritable scandale. Elle réintroduit les prérogatives de l'argent et des classes sociales à l'école publique.

**CHARLES CASTONGUAY**

L'auteur est professeur auxiliaire au Département de mathématiques et de la statistique de l'Université d'Ottawa

Le gouvernement Charest a imposé sous le bâillon son projet de loi 103, rebaptisé *in extremis* «Loi 115» (*Loi faisant suite aux décisions judiciaires en matière de langue d'enseignement*). Inutile de s'attarder à la plomberie abracadabrante de cette loi. C'est son principe même qui blesse. Que l'on soit francophone ou allo-

sociation entre langue et classe sociale, entre l'anglais et l'argent, heurte de front notre désir de supprimer ce facteur de discrimination en faisant du français le trait d'union de la société québécoise. Cette loi fait honte, car elle porte atteinte de façon inadmissible au fondement même de notre langue commune, qui traduit notre légitime aspiration à l'égalité et à la justice sociales.

revers ont ébranlé l'adhésion des Québécois au projet d'une société ayant le français comme langue de la Cité et, par leur effet cumulatif, ont conduit au recul du français au profit de l'anglais, plus particulièrement à Montréal. Le recensement de 2006 révélait que le français a déjà trop perdu de terrain.

Pourtant, la loi 101 originelle avait tracé le bon chemin. Seule une société québécoise ayant le français comme langue publique commune permettrait, en faisant contrepois au tout-à-l'anglais de la mondialisation à la manière anglo-américaine, de maintenir la diversité linguistique dans notre

coin de continent. Mais dès son jugement sur l'affichage, la Cour suprême a voulu imposer, à la place de l'usage exclusif du français établi par la loi 101, la règle de sa «nette prédominance». Ce concept s'est avéré rien de moins qu'un cheval de Troie. Après avoir recouru dans un premier temps à la disposition dérogatoire, ou «clause nonobstant», pour maintenir l'affichage unilingue français, Québec a fini par céder à la prescription de faire bonne place à l'anglais. Ce retrait s'est répercuté sur sa pratique linguistique générale jusqu'à conforter la bi-

linguisation des services gouvernementaux.

La proposition principale que le Parti québécois a formulée en vue de son prochain congrès trahit le désarroi ambiant en matière de politique linguistique. En effet, sa section sur la langue a pour thème... la nette prédominance du français. D'abord, on se désole que le Québec soit juridique-



phone, citoyen ou immigrant récent, payer à son enfant un premier bout de chemin dans une école privée anglaise non subventionnée lui vaut désormais de pouvoir poursuivre sa route en anglais à l'école publique.

Aux nantis le libre-choix et le droit à l'école anglaise financée par les contribuables, aux plus pauvres l'école française pour tous. Ce retour de l'as-

La loi 115 n'est qu'une goutte d'eau de plus dans un vase qui déborde. En effet, elle s'ajoute à une longue liste de revers découlant du coup de force constitutionnel de 1982, incluant l'élargissement à l'ensemble des migrants interprovinciaux du libre-choix de la langue à l'école publique au Québec et le jugement de la Cour suprême contre l'affichage en français seulement. Ces



ment soumis à la constitution de 1982 qui lui a été imposée, pour ensuite déplorer qu'il peine à imposer la nette prédominance du français dans la vie publique, sans voir là une incohérence. De fait, devant la force de l'anglais, se limiter à cette prédominance du français ne peut qu'aboutir à constater, à terme, la nette prédominance de l'anglais.

Il convient plutôt de rompre avec ce bilinguisme trompeur. Et si l'on est prêt à se servir de la « clause nonobstant » pour se soustraire au jugement douteux qui a mené à la honteuse loi 115, aussi bien en faire autant pour rétablir l'affichage en français seulement. Quant à la solution d'ensemble, elle sera forcément du même ordre que le coup de force de 1982, à l'origine du présent recul. Soit convaincre le Ca-

nada de changer son fusil d'épaule, c'est-à-dire de modifier sa politique linguistique de façon à promouvoir, au lieu de contrer, le français comme langue commune de la société québécoise.

Soit se donner un pays. ●

# Le frère André: un saint parmi les siens

Encouragés par l'Église, les médias ont insisté sur ses pouvoirs miraculeux de guérison lors de sa canonisation, au détriment de son action sociale.

**SYLVAIN LAVOIE**

La canonisation du frère André qui avait lieu à Rome, le 17 octobre dernier, a mis à l'avant-scène le terrain sur lequel se joue l'interprétation des phénomènes religieux dans la société québécoise: les médias d'information. En effet, la place accordée à cet événement dans les médias a été paradoxale compte tenu de la baisse de la pratique religieuse au Québec. Loin d'y être indifférents, les médias en ont fait un objet de débat animé. Des émissions spéciales ont été diffusées par les chaînes de télévision et les nouvelles sur la canonisation du frère André ont fait la une des journaux.

La médiatisation du phénomène pose la question des critères utilisés pour parler de la religion dans la société. En effet, plusieurs médias ont mis l'accent sur les pouvoirs de « guérisseur » du frère André, au détriment de son action sociale dans le monde de son temps. Plusieurs articles ont été écrits

sur les demandes de miracles qui lui étaient faites et sur la véracité de ceux-ci. Pour certains, cette forme de croyance doit permettre « de retrouver le chemin du cœur des Québécois et, par le fait même, la confiance des catholiques » (*Le Quotidien*, 18 octobre 2010).

Mais que dévoile ce phénomène sur notre manière de parler de la religion dans l'espace public? Les médias diffusent une conception « excultivée » du religieux, qui ne permet pas de penser le rôle *social* de la religion et son inscription dans l'espace public. Bien que la simplicité et l'humilité du frère André, ainsi que son attention aux petites gens, aient été soulignées à grands traits au moment de sa canonisation, l'insistance des médias sur ses pouvoirs « magiques » en a fait un personnage détaché de son époque et de sa culture. Cette insistance est encouragée par l'Église elle-même. En effet, le procès de canonisation met l'accent sur les miracles accordés par l'intermé-

diaire du saint et les médias, selon une vision sensationnaliste, s'abreuvent à cette conception. Si leur rôle est à questionner, l'Église catholique doit aussi s'interroger sur les critères utilisés lors du procès de canonisation.

Le frère André est la figure d'une religiosité populaire qui s'est implantée à travers les grands bouleversements sociaux du début du XX<sup>e</sup> siècle, et qui a été celle du peuple et de nos grands-parents. À cette époque s'est aussi développée la pensée sociale de

L'auteur est doctorant en théologie à l'Université Laval et bourgeois du Centre justice et foi





l'Église, dans laquelle l'action du frère André s'est inscrite. Au-delà du prototype du super héros québécois présenté par certains médias d'information, c'est sur le registre de l'action sociale que la foi du frère André doit être située. En effet, c'est là qu'il a été parmi le peuple, en commençant par son métier de portier au collège Notre-Dame où il accueillait les gens. Dans une société où les lieux de parole étaient presque inexistantes (pas de psychologues, d'intervenants sociaux, de thérapeutes, etc.), la foi du frère André permettait aux personnes qu'il rencontrait de se confier. Il écoutait les confidences des croyants lors des nombreux services qu'il rendait à sa communauté: le soin des malades, l'accueil inconditionnel des pauvres, l'accompagnement des élèves, etc.

Le traitement médiatique du religieux détache souvent la foi de ses ancrages culturels et sociaux. Pourtant, on ne peut parler de la religion « sans parler des hommes et aux hommes » de leur temps (Fernand Dumont, *Une foi partagée*, 1996). La religion devient alors « médiation » dans la culture. Ainsi, l'action du frère André s'est inscrite au cœur des réalités sociales et culturelles de son époque. C'est à ce titre que la vie du saint continue d'interroger l'Église aujourd'hui, en permettant de repenser le rôle social du religieux dans la société. ●

L'auteur, directeur du Polaris Institute, était à Séoul au sein du réseau international Our World Is Not for Sale (Notre monde n'est pas à vendre)

## À l'assaut du G20

Les rencontres du G20 peuvent servir à remobiliser un vaste mouvement contre la globalisation en vue d'une sortie d'un capitalisme funeste et en crise.

TONY CLARKE

**A** lors que je m'apprêtais à prendre la parole devant les milliers de travailleurs et paysans réunis pour la grande manifestation contre le G20 au centre-ville de Séoul, le 11 novembre 2010, le souvenir des événements de Toronto, six mois auparavant, a resurgi en moi. Là, plus d'un millier de manifestants, comme on le sait, ont été arrêtés dans une vague de répression policière inouïe. À ce moment et encore aujourd'hui, la question pour moi est la suivante: le G20 deviendra-t-il le champ de bataille marquant le renouveau des mouvements sociaux et de leur résistance à la globalisation?

La grande manifestation à Séoul avait été organisée par la Confédération coréenne des syndicats et des groupes alliés réputés pour leur mili-

tance et leur discipline en tant que mouvement social. Nous venions de vivre une semaine intense d'activités bien organisées, incluant un autre rassemblement de masse, un événement culturel d'envergure en plein air au centre-ville, en plus des trois jours d'un Sommet des peuples qui a proposé une variété d'ateliers sur les enjeux du G20. Le slogan des rassemblements et manifestations envoyait un message clair: « Ce n'est pas aux peuples qu'il faut faire payer la crise mondiale! »

Cette crise est bien sûr multiple et globale. Au premier coup d'œil, elle embrasse le krach financier mondial de 2008, suivi du sauvetage des banques privées et de la remise sur les rails du Fonds monétaire international (FMI) à travers l'action du G20. Les plans de relance des gouvernements ont suivi et provoqué le gonflement des dettes publiques au point où plu-

## LES GRANDES CONFÉRENCES DU CENTRE ST-PIERRE



### Défendre ce qui importe

Comment faire pour préserver des éléments irremplaçables de la tradition chrétienne dans un monde où leur source se tarit?

**Bernard Émond**, cinéaste.

Il a réalisé, entre autres, *La Neuvaine*, *Contre toute espérance*, *La donation*, qui ont été primés dans plusieurs festivals.

Mercredi 23 février 2011 · 19h · 20\$

*Veillez réserver vos places*



1212, Panet, Montréal  
514.524.3561 poste 600  
www.centrestpierre.org  
BEAUDRY



forum de gouvernance de l'économie mondiale», le G20 s'affirme comme le moteur politique après la Banque mondiale, le FMI et l'Organisation mondiale du commerce. À Pittsburgh, en 2009, il a défini les grandes lignes d'un plan pour gérer l'économie mondiale qui incluait non seulement des réponses aux crises financière, économique et climatique, mais aussi à la

crise alimentaire, à la crise sociale et aux inégalités croissantes entre les riches et les pauvres. systématiquement la participation des mouvements sociaux et des organisations de la société civile. Dans ce contexte, il est logique que le G20 devienne une cible commune pour tous ceux et celles qui luttent à travers le monde contre l'avancée de la globalisation néolibérale.

Mais cela reste à voir si le G20 servira à déclencher une remobilisation massive en faveur d'un changement de système qui apparaît si nécessaire à ce moment de l'histoire. Il y avait des signes de cela à Séoul et, jusqu'à un certain point, lors des sommets précédents à Londres, Pittsburgh et Toronto. En vue du sommet de Cannes, en

sieurs économies européennes se sont effondrées tandis que la médecine de cheval des plans d'austérité est maintenant imposée, toujours sous l'impulsion du G20. Parallèlement, la perspective des effets ravageurs des changements climatiques à l'échelle mondiale amplifie la crise – ce que le G20 ne parvient pas à prendre en compte jusqu'à présent.

Ce qui se dégageait très fortement des manifestations de Séoul, mais ailleurs aussi, c'est la conscience que c'est le système capitaliste lui-même qui est en crise et que le G20 a été concocté pour sauver ce système. Après tout, le G8, principalement composé des vieilles puissances industrielles, a perdu quelque légitimité politique qu'il ait pu prétendre avoir pour diriger l'économie mondiale. Plus encore, les économies des pays du G8 ne disposent plus des réserves de devises étrangères nécessaires au sauvetage du système. Ce sont maintenant les pays émergents, en particulier la Chine, mais aussi l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud qui possèdent la part du lion des réserves mondiales de devises étrangères.

Plusieurs raisons font que le G20 s'est ainsi progressivement imposé comme une cible et un terrain de bataille pertinent pour les mouvements sociaux et de résistance à la globalisation. Le fait est qu'ils ne peuvent simplement pas se permettre de l'ignorer. S'étant auto-proclamé le «premier

crise alimentaire, à la crise sociale et aux inégalités croissantes entre les riches et les pauvres.



Le résultat est lamentable jusqu'à présent, mais comment s'en étonner? Un groupe autodésigné de 20 pays ne peut légitimement diriger l'économie mondiale en excluant la participation du reste des 172 pays du monde. Pire encore, le G20 forge des alliances avec les leaders du monde des affaires et des transnationales pendant qu'au même moment, de Londres à Séoul, il exclut

novembre 2011, la question est de savoir si les mouvements sociaux et les ONG alliées, en France et en Europe, saisiront l'occasion pour mobiliser et régénérer leur capacité de revendiquer collectivement un changement systémique. Espérons que les lanternes qu'ont arborées fièrement les manifestants de Séoul continueront à nous inspirer et à briller en 2011. ●

Photos : Cecilia Olivet/  
Mary Lou Mallg



## La voix des montagnards

Les participants aux III<sup>e</sup> Rencontres mondiales des populations des montagnes du monde font valoir l'importance de ces territoires et de leurs habitants.



Originaires de ces différents massifs, ses membres luttent pour un développement équitable et durable de ces milieux naturels et pour la pérennité de l'identité montagnarde. La Charte de l'association – texte fon-

dateur qui a été adopté au cours des II<sup>e</sup> Rencontres mondiales à Quito, en Équateur, en 2002 (Année internationale de la montagne) – guide leur travail. Dans ses grandes lignes, elle propose un développement harmonieux fondé sur une exploitation maîtrisée de leurs ressources par les populations; la reconnaissance de leurs droits dans la gouvernance locale de leurs territoires et le souci d'améliorer leurs conditions de vie; un accès équitable aux biens sociaux, aux services et équipements; ainsi que le respect et la mise en valeur des identités, cultures et spécificités de la montagne.

C'est en suivant ces grands axes que les III<sup>e</sup> Rencontres mondiales ont été organisées sous le thème «Communautés, territoires et gestion des ressources naturelles». Les participants sont venus y affirmer que «plus que jamais, le monde a besoin des montagnards [...] Nous voulons mettre notre savoir-être au service du vivre-ensemble. La crise mondiale que nous subissons aujourd'hui (crises financière, alimentaire, climatique, conflits militaires, oppression des peuples autochtones) est un monstre engendré par les économies néolibérales et spéculatives qui sacrifient les territoires et les êtres humains au pouvoir de la finance et détruisent l'environnement. Cette crise ouvre un nouveau champ des possibles, un nouvel espace de proposition et de

mobilisation pour repenser l'organisation de nos sociétés et donner un sens plus humain à la mondialisation». Tous sont venus témoigner qu'ils sont, entre autres, parmi les premières victimes des changements climatiques, du tourisme de masse, de l'exploitation à grande échelle des ressources naturelles, etc. Mais ils sont surtout venus s'organiser pour faire entendre leur voix dans leurs territoires de vie respectifs, leurs pays et sur les différentes scènes à l'échelle internationale où se joue actuellement l'avenir des montagnes. Dans le Manifeste d'Oloron, on peut lire: «Nous, montagnards du monde, offrons face à l'ancien monde qui s'écroule un projet alternatif de civilisation. Celui-ci se nourrit de l'interaction entre l'être humain et la nature, de l'histoire de nos peuples, de nos cultures et différences. Il s'enracine dans des territoires vivants que nous refusons d'abandonner, de diviser et de réduire à leur seule fonction de production. L'air, l'eau, les forêts, les minerais, les sols, ne sont ni illimités ni inépuisables. Nous revendiquons le droit de contrôler nos terres, territoires et ressources naturelles tout en instaurant un dialogue égalitaire en termes de droits entre les montagnes et les plaines.»

La rencontre d'Oloron ressort comme un moment fondateur et fédérateur au cours duquel les montagnards présents ont réaffirmé leur volonté de s'engager à faire connaître les réalités montagnardes et d'associer toutes les personnes et organisations qui pourraient avoir des affinités avec leur projet. Pour mieux connaître la Charte de Quito, le Manifeste d'Oloron et l'association, consulter: <[www.mountainpeople.org](http://www.mountainpeople.org)>. ●

### MARIE MAZALTO

**D**u 25 septembre au 3 octobre 2010, plus de 250 personnes originaires de 40 pays se sont réunies à Oloron-Sainte-Marie, dans les Pyrénées, en France, pour affirmer que conserver des montagnes vivantes est une condition pour construire, en commun, un monde plus harmonieux et fraternel. Membres de l'Association des populations des montagnes du monde (APMM), ces paysans, bergers et élus locaux, aux côtés de chercheurs, de représentants de gouvernements, d'associations et d'organismes non gouvernementaux (ONG), étaient à l'image des réalités multiples qui caractérisent ces territoires.

L'APMM est née du premier Forum mondial de la montagne qui s'est tenu dans le cadre de l'UNESCO, en juin 2000, à l'initiative de l'Association nationale des élus de la montagne (ANEM-France). Il y a été décidé de créer une association mondiale pour faire entendre la voix des montagnards et leurs revendications. Aujourd'hui, l'APMM a des contacts dans plus de 70 pays, sur quatre continents. Elle est organisée en associations régionales ou nationales selon les grandes régions de montagne du monde: Europe, Amérique andine, Afrique centrale et de l'Est, Asie centrale, Himalaya et Asie du Sud-Est.

L'auteure est coordonnatrice du programme «Communautés, territoires et gestion des ressources naturelles» pour l'Association des populations des montagnes du monde (APMM), en collaboration avec la Fondation pour le progrès de l'Homme

Photo: APMM



## 22 ans, 22 000 morts

DANIEL IZUZQUIZA, S.J.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1988, il y a de cela 22 ans, sont apparus sur une plage de Tarifa en Espagne les premiers cadavres reconnus comme victimes de l'immigration clandestine à la frontière sud de l'Europe. Leur nombre n'a cessé d'augmenter depuis, de sorte qu'on compte maintenant près de 22000 morts. Ces personnes ont perdu la vie ou ont disparu en essayant de passer de l'Afrique à l'Espagne. Quelque chose de semblable est en train de se dérouler à la frontière qui sépare les États-Unis du Mexique. Les données officielles y comptabilisent plus de 4000 cadavres depuis 1998 – sans compter les disparus.

La disparité économique et la militarisation croissante caractérisent les deux situations. Selon les données du Fonds monétaire international (FMI), le produit intérieur brut (PIB) par habitant des États-Unis est cinq fois plus élevé que celui du Mexique, celui de l'Espagne treize fois plus élevé que celui du Maroc. Cet énorme écart dans le pouvoir d'achat ou la rente familiale disponible des deux côtés de la frontière permet d'entrevoir les causes structurelles des mouvements migratoires.

Devant cette réalité, les États du Nord (États-Unis et Espagne) tentent de contrôler les flux migratoires de manière répressive et en militarisant les frontières. Des actions semblables sont entreprises: usage systématique de doubles barrières de protection, d'hélicoptères, de caméras, de miradors, de rayons infrarouges, de capteurs thermiques, de fibres optiques et d'autres instruments des patrouilles

frontalières (dans le désert ou sur la mer). Sans parler des pressions sur le Mexique et le Maroc pour qu'ils répriment les migrants.

Logiquement, le résultat est le même: la mort. Tout au long de ces années, la stratégie du contrôle frontalier n'a pas freiné le mouvement migratoire, elle a simplement forcé les migrants à utiliser des routes chaque fois plus risquées et dangereuses à travers le désert de l'Arizona dans un cas, ou via les Îles Canaries et le désert de Libye, dans l'autre.

Une première proposition d'action peut s'élaborer autour du thème « résistance et hospitalité », inspiré du mouvement Catholic Worker. Résistance devant les lois, les situations et les mentalités injustes générant des divisions dans la famille humaine. Hospitalité à l'égard des personnes qui souffrent.

Que pouvons-nous faire devant cette réalité de mort? Il convient, en premier lieu, d'affirmer encore et toujours que le critère central est la solidarité avec la souffrance des victimes. À partir de là, une première proposition d'action peut s'élaborer autour du thème « résistance et hospitalité », inspiré du mouvement Catholic Worker. Résistance devant les lois, les situations et les mentalités injustes générant des divisions dans la famille humaine. Hospitalité à l'égard des personnes qui souffrent. Dire « non » à la répression, dire « oui » à nos frères et sœurs migrants.

Le Mahatma Gandhi insistait sur la nécessité de pratiquer ce qu'il appelait le « programme constructif », soit une façon de formuler des propositions concrètes en vue de structurer l'économie, la politique ou le vivre-ensemble à partir des valeurs et de la vision de la

vie véhiculées par la non-violence active. S'il le faisait en marge de l'Empire britannique, il nous revient de le faire en marge du système capitaliste dominant. Gandhi soulignait également l'obligation morale pour tout citoyen de refuser de coopérer au mal ou à l'injustice et, dans certains cas, le devoir de la désobéissance civile. Le mot d'ordre « résistance et hospitalité » renvoie à ce programme d'action.

Cette double proposition reformule à sa manière ce que la théologie de la libération a mis de l'avant ces dernières décennies, à savoir l'option en faveur des pauvres. Cela signifie concrètement, en ce qui concerne la question des migrants, d'être à leurs côtés et de soutenir leurs organisations, eux qui, incapables de se réaliser pleinement dans leurs pays d'origine appauvris, se voient forcés de migrer. Cette proximité et ce soutien impliquent aussi de s'engager dans la lutte plus vaste pour une société juste et solidaire. Dit d'une autre manière, il s'agit d'allier la solidarité envers les personnes migrantes et la lutte contre les structures injustes – combiner le « oui » à l'hospitalité avec le « non » à la répression et à la violence.

Comme communautés chrétiennes et groupes de solidarité de base, nous avons l'obligation de déployer toute notre créativité, nos ressources, notre passion et notre force pour empêcher que la tragédie que vivent les migrants se reproduise. Pour cela, il nous faut briser les murs qui divisent l'humanité et accueillir ceux qui souffrent de ces divisions scandaleuses. ●

L'auteur est membre  
du centre jésuite  
Cristianisme i justícia  
à Barcelone



## RÉSISTANCE

«D'une certaine façon, l'art est une pratique aveugle. Je vois là une possibilité : utiliser le théâtre pour de tout petits groupes (pour les masses, il n'existe déjà plus depuis très longtemps) afin de produire des espaces d'imagination, des lieux de liberté pour l'imagination. Contre cet impérialisme d'invasion et d'assassinat de l'imagination par les clichés et les standards préfabriqués des médias, je pense que c'est une tâche politique de première importance, même si les contenus n'ont absolument rien à voir avec les données politiques.»

HEINER MÜLLER

Depuis vingt ans, la culture québécoise a sombré dans l'océan du divertissement de masse soigneusement préparé et entretenu par de cyniques marchands qui organisent de «grosses» manifestations et récoltent argent, subventions, pouvoir et audience auprès de ceux qui nous gouvernent (ou font semblant). Le critère du nombre de spectateurs ou de visiteurs ciblés par ces manifestations – servies à la sauce culturelle digeste du jour, agrémentée de tous ses produits dérivés (t-shirts, souvenirs, bébelles) – justifie la monopolisation de quartiers entiers, de l'espace public et de l'imaginaire collectif. Les organisateurs, faut-il le préciser, s'enrichissent à titre personnel avec l'aide des deniers publics. Faire de l'argent semble d'ailleurs le seul moteur de cette industrie. Le mot «culture» sert de masque, de façade, de cheval de Troie pour avoir accès aux fonds publics.

Je ne sais pas ce qu'il en est ailleurs au Québec, mais à Montréal, trois ou quatre personnes ont la mainmise sur la culture de la ville et en définissent le contenu et les modalités de consommation. Visiblement, elles l'ont aussi sur l'architecture, puisqu'elles détiennent le pouvoir de faire construire des quartiers de spectacles qui enlaidissent la métropole et ne servent que

leurs intérêts, quitte à devoir sacrifier des symboles de la vie passée (comme le défunt Spectrum, magnifique salle de spectacle à dimension humaine).

Pendant ce temps, des manifestations artistiques d'envergure comme le Festival TransAmériques, Les Coups de Théâtre ou le Carrefour international de théâtre de Québec peinent à trouver un financement adéquat et une visibilité à la hauteur de la grande qualité de leur programmation et des fenêtres qu'ils ouvrent sur la création mondiale contemporaine. Cependant, on ajoute d'une façon complètement artificielle à la programmation estivale montréalaise déjà surchargée, un nouveau festival de cirque qui récolte sans compter argent et appui gouvernemental avant même d'avoir fait ses preuves ou justifié sa nécessité.

Il en fut de même d'ailleurs pour le défunt musée Juste pour rire, qui a englouti de façon incompréhensible énormément d'argent et de soutien politique avant de sombrer lamentablement.

Pendant ce temps, le théâtre, la danse, la musique contemporaine peinent à exister dans l'espace public. L'art devient une pratique négligeable et marginale.

Robert Lévesque, dans un article publié dans la revue du théâtre français du Centre national des arts, *L'Oiseau-Tigre*, parle d'*architainment*, un concept développé par Norman Klein qui réunit les termes architecture et *entertainment*. Il vise à «scénariser» l'espace public pour faciliter une consommation culturelle domestiquée, contrôlée, filtrée, surveillée par la police et qui donne aux consommateurs ainsi canalisés en grand nombre l'impression d'un sentiment d'appartenance : «On vous fait croire que – par le nombre – vous êtes le protagoniste de l'affaire; c'est *votre* festival. Le Quartier des spectacles de Montréal sera le lieu de la quintessence de cette dicta-

ture du divertissement», écrit Robert Lévesque.

Bien sûr, le manque d'envergure culturelle de nos gouvernements et de nos députés, qu'on ne voit pratiquement jamais dans une salle de spectacle – sauf au Festival Juste pour rire où ils vont parfois faire les clowns pour gagner de l'électorat – et encore moins dans un musée ou une galerie, explique en partie cela.

Le discours marchand de mise aujourd'hui, qui n'évoque en matière de culture que son impact économique, ses retombées financières ou touristiques, ne fait que mettre en lumière l'absence totale de vision d'un développement culturel axé sur l'art, sa pratique et sa fréquentation. Comment penser faire un pays dans ce néant, cette absence d'idées, cette inculture généralisée? À moins qu'on imagine un pays qui ressemblerait aux manifestations de l'empire Juste pour rire ou de Spectra, un pays où on pourrait errer, une bière à la main, entre deux scènes commanditées par Labatt?

En l'absence de véritable projet national, l'art au Québec devient une verrue presque embarrassante. Nous singeons de plus en plus les modèles culturels américains de consommation sans même nous poser de questions. Nous qui sommes si fiers de notre «exception culturelle», nous brandons notre particularité et notre force en oubliant qu'au cœur de toute culture, il y a d'abord la résistance aux clichés et aux lieux communs.

Alors, oui, comme le propose Heiner Müller, faisons de l'art pour de petits groupes et que ce soit une vraie position éthique et politique et non une posture de désespoir. Œuvrons pour quelques-uns, peut-être, mais affichons une coriacité qui nous distingue et qui agit sur tous. ●

## Haïti, le choc de la réalité

JEAN-CLAUDE RAVET

Avec ses 200 000 morts et autant de blessés, un million et demi de sans-abri et l'écroulement d'un nombre considérable d'institutions civiles et étatiques, le tragique tremblement de terre de janvier 2010 a mis à nu la terrible réalité socio-économique et politique d'Haïti. Un an après le séisme, rien à peu près n'a changé. Ce petit pays de 9 millions d'habitants, le plus pauvre des Amériques, peine à se relever. Les sinistrés sont toujours entassés dans des camps de fortune insalubres. Les décès sont à peine déblayés. Le choléra fait ses ravages. Pendant que les milliards promis par la communauté internationale sont toujours attendus – véritable scandale d'une aide humanitaire qui se paye de mots.

Ce délabrement s'explique notamment par la présence, au cœur de la société haïtienne, d'un État qui n'a d'État que le nom (voir l'article de Daniel Holly, «Un État fantôme»). De fait, l'élite politique délaisse depuis longtemps l'intérêt public au profit des siens propres et de ceux des élites locales dont elle est issue, et agit dans l'espace politique comme s'il s'agissait de son espace privé. La fonction et les services publics sont rachitiques. L'école est privée à 90 % et la grande partie de la population maintenue dans la misère et l'exclusion. Le taux d'analphabétisme s'élève à 80 % en zones rurales dans un pays à majorité paysanne, alors que 10 % de la population s'approprie 90 % du revenu national et que les trois quarts des Haïtiens vivent avec moins de 2 \$ US par jour<sup>1</sup>.

Et ce n'est pas la présence massive des ONG – il y en a des milliers –, en suppléance à ce vide politique, qui peut être une solution viable à cette misère déshumanisante. Sauf à voir dans

1. Ou plus en détails: 0,05 % de la population accapare 40 % du revenu national pendant que 55 % des gens vivent avec moins d'un dollar par jour.



Taino-L, Port-au-Prince, 2010

«la république des ONG» autre chose qu'une dérision. Comme une tutelle de la communauté internationale, par exemple – comme le laisse penser le rôle de la MINUSTAH et des forces armées américaines! Il est vrai que certaines ONG agissent comme si elles étaient les ministères effectifs de la sécurité, de l'éducation ou de la santé. Néanmoins, ce constat ne jette en rien le discrédit sur les actions remarquables de beaucoup d'autres qui travaillent sur le terrain et apportent une aide indispensable à la population ou aux organisations populaires.

Un changement radical doit s'opérer dans l'espace politique. Avec la chute de la dictature des Duvalier, en 1986, le mouvement social et populaire pour le changement avait cherché à rompre avec l'exclusion séculaire de la multitude des paysans de la vie nationale (voir l'article de Fritz Deshommes, «La longue marche vers la refondation»). De la mobilisation était née, en 1987, une Constitution prometteuse, comme un projet national porté par tout un peuple. Mais, encore une fois, le dicton haïtien s'est avéré implacable: «Konstitisyon se papyè, bayonèt se fè» (la Constitution, c'est du papier, la baïonnette, du fer). Avec la dissolution de l'armée, en 1994, les armes répressives ont pris les apparences plus convenables de l'aide au développe-

« C'est à l'insoutenable que nous allons nous affronter. Et c'est de sortir de l'insoutenable que nous devons nous préparer, par la seule voie disponible, dirais-je, celle de L'autre Haïti possible. »

GEORGES ANGLADE

ment et des politiques néolibérales. L'article «Le colonialisme néolibéral» de Catherine Caron en rappelle les conséquences néfastes.

Au lendemain du terrible séisme, devant les plaies ouvertes d'une nation déjà trop saignée, les autorités haïtiennes entonnaient en chœur l'appel à la refondation initié par le mouvement social pour le changement. Ceux-là mêmes qui ont tout fait, depuis 1987, pour bloquer le changement pourtant commandé par la Constitution. Mais la «refondation» programmée s'est plutôt alignée sur le plan «traditionnel» concocté par les instances financières internationales et les États-Unis. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait privilégié la tenue d'élections au lieu de la formation d'un gouvernement d'union nationale qui s'imposait pourtant dans un contexte de pays et d'État en ruines et en faveur duquel tant d'acteurs sociaux ont plaidé. Un tel gouvernement aurait permis à des forces vives de la société civile, jusque-là exclues du pouvoir, de participer à la configuration tant nécessaire des institutions politiques. Au lieu de cela, les élections ne serviront qu'à légitimer le statu quo intolérable.

Un projet national digne de ce nom passe par des prises de décisions qui favorisent le bien commun et s'attaquent de front au scandale de l'exclusion sociale séculaire de la paysannerie – comme le montre bien Franklin Midy dans son article «Les paysans: "tout moun se moun"» (expres-

sion créole qui signifie «tout être humain est digne de reconnaissance»). De plus, face à la misère qui sévit dans les campagnes, les communautés doivent être soutenues dans la revitalisation de leurs villages et privilégier une agriculture centrée sur la souveraineté et la sécurité alimentaires, en remettant en question l'ouverture inconsidérée des frontières aux produits étrangers hautement subventionnés.

Bien sûr, les millions d'Haïtiens vivant à l'étranger ne sauraient être écartés de cet effort collectif. Et de fait, ils agissent avec empressement et créativité dans la construction d'une Haïti nouvelle. L'article de Jean-Claude Icart, «Diaspora et solidarité», en témoigne.

«Il faut que quelque chose change ici!», avait lancé le pape Jean Paul II en visite en Haïti, en mars 1983, devant une foule en liesse et les représentants déconfits de la dictature duvaliériste. Ces paroles résonnent encore aujourd'hui comme une clameur immense de tout un peuple opprimé. Les changements viendront, on ne peut en douter. Le courage, la créativité et la force exemplaires des Haïtiens devant l'adversité nous en convainquent. L'idéal d'émancipation qui a animé la lutte pour l'indépendance de cette colonie d'anciens esclaves, acquise en 1804 – vite et durement punie par la France et confisquée par une élite locale qui voyait d'un mauvais œil le partage des richesses qui allait s'ensuivre – ne couve-t-il pas encore sous les cendres et les ruines, mais surtout dans le cœur du peuple haïtien? ●

Taino-L,  
Port-au-Prince,  
2010



# Un État fantôme

L'État haïtien est un État sans substance qui ne vise qu'à satisfaire les intérêts d'une élite. Ses objectifs n'ont rien à voir avec le progrès économique, social, culturel et institutionnel du pays.

DANIEL HOLLY

Dans une conjoncture de crise, le choix d'une expression pour en indiquer les voies de sortie est souvent révélateur de la pertinence de l'analyse qui en est faite. Les réactions des Haïtiens au lendemain du séisme du 12 janvier 2010 en sont une excellente illustration. Devant l'ampleur des dégâts, les débats se sont organisés autour de deux pôles. D'un côté, il y a ceux qui parlent de reconstruction et, de l'autre, ceux qui posent le problème plutôt en termes de refondation.

Pour les tenants de la première interprétation, la légitimité des institutions politiques n'est pas en cause. L'essentiel, c'est que les détenteurs du pouvoir politique se concentrent sur la reconstruction de la capitale nationale et des autres villes affectées par le tremblement de terre. Ce qui, par ailleurs, n'exclut pas la possibilité de critiques assez sévères à l'égard du leadership actuel du pays. Dans cette perspective, la crise n'est pas assimilée à une crise de l'État.

En revanche, la légitimité des institutions publiques est au cœur des revendications du second courant. L'État – c'est-à-dire l'appareil étatique et ceux qui en occupent les postes supérieurs – tel qu'il s'est développé historiquement a failli. Il doit dès lors être refondé et de nouvelles structures doivent être mises en place. Cette position a le mérite de nous forcer à scruter les performances de l'État haïtien pour nous faire une idée plus précise de sa nature. À l'analyse, l'État haïtien apparaît vide de toute substance. Il n'a de l'État que les apparences.

En général, selon la sociologie politique, un État existe quand, dans un pays, les détenteurs du pouvoir (les dirigeants politiques) organisent la reproduction de la société. Ils font ainsi en sorte de générer un dynamisme porteur de changements significatifs pour l'ensemble de la société, quels que soient les secteurs concernés. Les progrès économique, social, culturel et institutionnel à long terme de la communauté sont les objectifs visés. Qu'en est-il de la République d'Haïti?

Le chaos observable depuis le récent séisme a des causes plus lointaines. Historiquement, une évidence s'impose: les différents gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays n'ont jamais eu comme préoccupation la promotion de l'intérêt général. Leur inaction dans les principaux domaines de la vie nationale frise l'immobilisme. Alors que le pays connaît, au moins depuis le début des années 1950, un marasme généralisé, rien ou presque rien n'est fait pour l'en sortir. L'« État haïtien » est introuvable. Tous les secteurs importants de la société sont quasiment laissés à eux-mêmes.

## LA DÉRIVE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La situation de l'agriculture haïtienne et du monde rural où vit la majorité de la population du pays en offre un bel exemple. L'indifférence historique des responsables de l'appareil d'État pour l'agriculture haïtienne étonne, car celle-ci a toujours été proclamée le secteur économique le plus important. L'économiste Mats Lundhal dit, avec raison, que la passivité et la non-intervention dans le domaine de l'agriculture sont des traits caractéristiques de l'attitude des gouvernements haïtiens

La voie définie par les dirigeants a plutôt été favorable à la bourgeoisie traditionnelle minoritaire et sans grands bénéfices pour le monde paysan et a contribué au renforcement du sous-développement du pays.

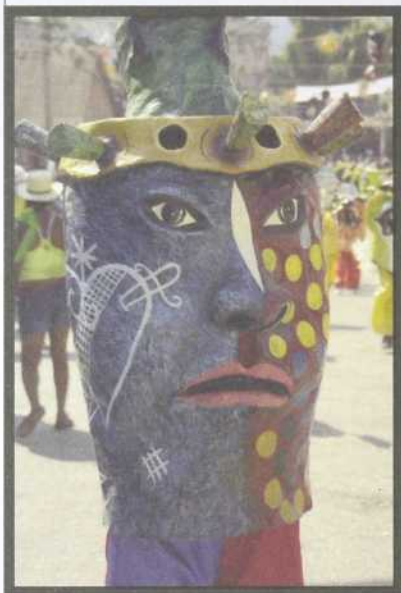
depuis le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Cette passivité est encore observable aujourd'hui.

Après plus de deux siècles d'indépendance, l'agriculture haïtienne demeure incapable de satisfaire les besoins alimentaires de la très grande majorité de la population, favorisant la dépendance aux importations de l'étranger. Cela aggrave du même coup le déséquilibre de la balance des paiements et entraîne une pauvreté généralisée à la campagne de même que la stagnation économique du pays. La voie définie par les dirigeants a plutôt été favorable à la bourgeoisie traditionnelle minoritaire et sans grands bénéfices pour le monde paysan et a contribué au renforcement du sous-développement du pays.

Dès la proclamation de l'indépendance, en effet, la relance de l'économie du nouvel État s'est posée en des termes qui favorisaient les intérêts d'une fraction de la population composée des chefs de l'armée et des membres prospères et influents des affranchis qui se partageaient les propriétés des colons français. La mise en valeur de ces domaines s'est butée au refus des masses de reprendre le travail des champs, forçant la mise en place d'un système reposant sur le travail autonome des « paysans » où le contrôle de l'appareil d'État est devenu le moyen de capter le peu de profit qu'il générerait. Des taxes et redevances de toutes sortes, prélevées par l'État, ont ainsi alimenté des

L'auteur est professeur au Département de science politique de l'UQAM

1. Mats Lundhal, *Peasants and Poverty. A Study of Haiti*, London, St. Martin's Press, 1979.



Taino-L, Carnaval  
à Port-au-Prince,  
2009

L'auteure est rédactrice en chef adjointe de *Relations*

circuits de corruption et d'enrichissement, creusant l'écart entre la minorité privilégiée et le reste de la population.

Haïti s'est ainsi privé de ressources qui auraient pu être utilisées si le pays avait disposé d'une politique maîtrisée de développement économique. L'absence d'État ne pouvait mieux se faire sentir. Et cette indifférence a maintenant d'importantes répercussions sociales.

La pauvreté généralisée est l'une des conséquences majeures de

cette situation économique catastrophique. Elle est écrasante à la campagne et dans les quartiers défavorisés des villes. «La population haïtienne est probablement pour 80% au dessous de la limite inférieure [du seuil de pauvreté fixé par la Banque mondiale] et est donc pour les quatre cinquièmes dans ce qui est qualifié d'extrême pauvreté», affirme André Corten<sup>2</sup>. Et on ne voit pas de signes d'amélioration notable. Sur le plan de la santé, l'état des lieux est aussi catastrophique. Les infrastructures de santé sont quasiment inexistantes dans la plupart des régions et le personnel médical introuvable parce qu'il est expatrié ou concentré dans les villes ou par manque de politique cohérente. Aussi, les problèmes de santé publique se posent-ils avec acuité. La mortalité infantile, par exemple, est une des plus élevées en Amérique latine: 54 décès d'enfants de moins d'un an (ou 72 pour ceux de moins de cinq ans) sur 1000 naissances (Unicef, 2008). Et les cas de malnutrition grave (cause importante de ces décès et de déficiences chroniques) sont loin d'être rares. Sans l'aide étrangère, la situation serait pire. Toutefois, il n'y a pas que les enfants qui sont victimes de l'inaction des pouvoirs publics. C'est le monde rural en entier qui pâtit de toutes ces carences.

De surcroît, le taux d'analphabétisme est très élevé, se situant aux alentours de 50% à l'échelle du pays, mais davantage dans les zones rurales. Il y a peu d'écoles et, là où elles existent, elles sont en général mal logées, mal équipées et l'encadrement pédagogique est quasiment inexistant. Au bout du compte, l'école est incapable de former les cadres dont Haïti a grandement besoin, perpétuant ainsi le sous-développement et creusant les inégalités sociales. Avec la complicité des dirigeants, un monde à deux vitesses a ainsi été créé au fil des ans. D'un côté, on retrouve une minorité aisée (à peine 5% de la population), objet de toute l'attention des dirigeants, qui a accès à un réseau d'écoles privées

2. André Corten, *Diabolisation et mal politique. Haïti, misère, religion et politique*, Montréal/Paris, les Éditions du CIDIHCA/Karthala, 2000, p. 38.

et à des services de santé diversifiés. De l'autre, il y a les masses populaires, ces éternels laissés-pour-compte. L'exclusion sociale à ce point généralisée et le mépris affiché à l'endroit des couches populaires sont des signes de plus que l'État haïtien est une coquille vide, sans substance, sans prise sur le destin national d'Haïti. Et la faiblesse des institutions publiques ne permet pas, pour l'instant, de nourrir quelque optimisme que ce soit quant à un redressement éventuel des affaires haïtiennes.

## UNE CAPACITÉ D'INTERVENTION QUASIMENT NULLE

Au-delà des déclarations d'intention, les gouvernants portent peu d'intérêt à la fonction et aux institutions publiques. La reproduction institutionnelle n'a jamais été

## Le colonialisme néolibéral

CATHERINE CARON

«C'est sans doute pour n'avoir pu saisir le sens de ce qu'est une réelle transition démocratique, ni mesuré les ravages causés dans les esprits par le duvaliérisme, que les responsables haïtiens, aidés par des partenaires étrangers bardés de certitude et dépourvus d'humilité, ont voulu radicalement changer le pays.»

PIERRE BUTEAU, DANS *REFONDER HAÏTI*, MONTRÉAL, MÉMOIRE D'ENCRICHER, 2010, p. 67

Ce changement radical, là comme ailleurs, s'est imposé au moyen des prêts et des programmes d'ajustement structurel<sup>1</sup> du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Libéré d'un joug, mais détroussé par un dictateur en fuite, déjà affligé d'une dette punitive et odieuse créée par la France dès l'indépendance et nourrie par la suite par les États-Unis et la dictature, Haïti s'est trouvé la proie de ceux qui avaient intérêt à profiter de la situation pour empêcher le peuple d'accéder à une réelle souveraineté économique et politique.

La libéralisation des taux d'intérêt, la réforme bancaire en faveur des transnationales, la baisse des quotas et des tarifs douaniers à l'importation ont constitué la recette habituelle. Détournées et perverties sous le duvaliérisme, la majorité des institutions publiques ont été anéanties ou privatisées plutôt que de profiter enfin à la population. Les ressources et revenus de l'État ont chuté. Par exemple, la valeur de ses recettes d'exportation est passée de 25 à 3,5 millions de dollars de 1995 à 2003 et le FMI a forcé une réduction des droits de douane sur le riz de 35% à 3%, entre autres. Jouissant auparavant d'une quasi-autosuffisance alimentaire en riz, le

l'une de leurs principales préoccupations. Leur attitude devant l'administration publique, instrument étatique pourtant indispensable, illustre éloquemment ce fait. Malgré les verdicts répétés d'incompétence de l'adminis-

L'exclusion sociale à ce point généralisée et le mépris affiché à l'endroit des couches populaires sont des signes de plus que l'État haïtien est une coquille vide, sans substance, sans prise sur le destin national d'Haïti.

tration publique depuis 1962, les dirigeants haïtiens n'ont montré aucun empressement à la réformer sérieusement. Aucune de leurs initiatives n'a abouti. Ce qui fait qu'un

pays est devenu dépendant des importations. Nombre de paysans ont perdu leurs moyens de subsistance, ce qui a contribué à leur exode vers la capitale, à la crise alimentaire de 2008 et à leur colère lorsque Monsanto a profité du programme d'assistance post-séisme pour leur donner ses semences hybrides, synonymes d'une stérilité programmée obligeant à l'achat d'autres semences, engrais et herbicides.

Ainsi, si la dette contractée sous les Duvalier est odieuse et n'a en rien bénéficié au peuple haïtien, « celle contractée par la suite pour rembourser la dette de la dictature et soumettre le pays à l'ajustement structurel l'est tout autant », précise le Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde (CADTM), d'autant qu'Haïti a remboursé plus qu'il n'a reçu du FMI. Un rapport du Center for International Policy, en 2008, a aussi révélé que le pays avait reçu moins d'argent de l'aide étrangère, en 2003, qu'il n'en avait consacré au service de la dette (39,21 millions de dollars comparativement à 57,4 millions). Du même acabit, l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE), lancée par le FMI et la Banque mondiale, a fait en sorte qu'on a remplacé les prêts relatifs à la dette de la dictature par des prêts soi-disant légitimes, comme si cela changeait quoi que ce soit au fardeau de leur remboursement.

L'horreur de la situation post-séisme a certes fini par inspirer des annulations de dettes de la part des créanciers d'Haïti. Mais à l'évidence, cela n'est pas synonyme d'un changement de paradigme lorsqu'on voit que l'annulation complète de la dette du pays par le FMI, annoncée tardivement en juillet, s'accompagne de la Facilité de crédit étendue (FCE). Celle-ci contribuera encore et toujours à

demi-siècle plus tard, nous sommes toujours au stade des projets de réforme, portés par des dirigeants dépourvus de capacités d'intervention sérieuses et qui ne s'en soucient guère. Il n'est nul besoin de dire à quel point tous les secteurs importants de la société sont affectés, de la santé publique à l'éducation en passant par l'économie, la justice, etc. Nous assistons, au gré des conjonctures, à l'impuissance des pouvoirs publics à administrer l'espace haïtien et à leur désintéressement suicidaire. Plus encore, l'État haïtien est une fiction. Car plus on le cherche, plus il s'éloigne. Il est évanescant. La communauté haïtienne, cet État au sens du droit international, est encore à construire. ●

déposséder le peuple haïtien de la mainmise sur les choix économiques et favorisera les investissements et les crédits privés, ainsi qu'un développement axé sur l'exploitation d'une main-d'œuvre bon marché dans des zones franches.

Les autorités haïtiennes ont une lourde responsabilité dans cette situation, qu'il faut cependant observer dans le contexte d'un assaut des puissances financières pour l'acaparement des richesses du monde, si fort qu'il a empêché de « meilleurs » dirigeants politiques d'assurer la souveraineté économique et politique de leur peuple. Naomi Klein le montre de manière éloquente dans *La stratégie du choc* (Leméac/Actes Sud, 2008).

Dans pareil contexte, il nous faut construire une réelle solidarité internationale avec le peuple haïtien, basée sur la conscience que la recolonisation opérée par le néolibéralisme qui profite à une minorité doit cesser, et qu'il y a nécessité de *réparation*. En plus d'annuler des dettes qui leur ont été remboursées au centuple, « les pays les plus industrialisés qui ont systématiquement exploité Haïti, à commencer par la France et les États-Unis, doivent verser des réparations dans un fonds de financement de la reconstruction contrôlé par les organisations populaires haïtiennes<sup>2</sup> ».

Ce contrôle démocratique est au cœur de la prise de position des mouvements sociaux haïtiens, rendue publique le 18 mars 2010<sup>3</sup>. Les ruptures fondamentales qui doivent être faites pour bâtir l'avenir d'Haïti y sont présentées : ruptures avec l'exclusion, la dépendance économique, la centralisation excessive du pouvoir et des services publics, les rapports actuels de propriété de la terre. Leur clairvoyance est porteuse d'espoir. Mais ils ne se font pas d'illusions. La route sera longue à voir les élites mondiales continuer de faire payer aux plus pauvres et à une partie de plus en plus grande de la population le prix de leur aveuglement et de leur cupidité. ●

1. Rebaptisés « Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté » (DSRP)

2. Sophie Perchellet et Éric Toussaint, « Haïti : au-delà des effets d'annonce », CADTM, 19 janvier 2010.

3. Consulter le texte et la liste des signataires au : <[www.jesuites.org/reflexion\\_action\\_haiti.htm](http://www.jesuites.org/reflexion_action_haiti.htm)>.

## La longue marche vers la refondation

Tout un consortium d'acteurs – dirigeants haïtiens, oligarchie locale et bailleurs de fonds internationaux – s'est évertué durant les 25 dernières années à ruiner l'option de refondation telle que conçue par le mouvement démocratique et populaire et consacrée par la Constitution. Ce sont les mêmes qui promeuvent actuellement la refondation d'Haïti.

**FRITZ DESHOMMES**

L'auteur, économiste, est membre fondateur de l'Association haïtienne des économistes (AHE)

Très vite après le séisme, le mot « refondation » devint le concept le plus utilisé par les dirigeants. Refonder, repenser, remodeler, changer et même construire tout simplement, les mots ne manquent pas pour signifier la résolution des autorités haïtiennes de ne plus faire comme avant. La communauté internationale elle-même n'est pas en reste. Le site du PNUD, par exemple, créé pour accompagner la reconstruction d'Haïti a comme adresse: <www.refondation.ht>. Il devient maintenant courant chez les bailleurs de fonds de parler de refondation de l'État, de la justice, de l'éducation, du lien social, etc. Sommes-nous sur le chemin de la vraie refondation?

### LE PLAN D'ACTION

Le Plan d'action pour le relèvement et le développement national d'Haïti (PARDN), présenté le 31 mars 2010 à New York lors de la Conférence spéciale sur Haïti, ne jure que par la refondation. Il a d'ailleurs été rebaptisé *Plan stratégique pour la refondation d'Haïti*. Or, les causes identifiées de nos malheurs, la définition et la portée de la refondation envisagée, les orientations économiques retenues, la méthodologie utilisée, le contenu des programmes et des projets font déchanter très vite.

Prenons la méthodologie utilisée pour l'élaboration de ce « plan stratégique ». Elle constitue un modèle d'exclusion. Du national en général et des forces vives de la nation en particulier. Toute une pléiade d'experts, essentiellement étrangers, a été mise à contribution. La plupart des secteurs du pays ont été soigneusement évités, à part le secteur privé des affaires. En réalité, le PARDN n'est rien d'autre qu'une version actualisée de tous ces plans et stratégies imposés de l'extérieur, qui évitent les forces vives de la nation dans leur élaboration, se gardent de poser les problèmes structurels dans leur profondeur et définissent les problèmes fondamentaux de la nation comme procédant de difficultés financières. Leurs résultats sont connus: destruction progressive de l'agriculture et de l'industrie nationales, accroissement de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire,

du chômage, démantèlement de l'État, perte de la souveraineté nationale, instabilité permanente.

### QUELLE REFONDATION?

Le peuple haïtien n'a pas attendu le 12 janvier 2010 pour penser à la problématique de la refondation de la nation. La chute du régime des Duvalier a vu fleurir à travers le pays de nombreuses organisations démocratiques et populaires (associations paysannes, syndicales, estudiantines, professionnelles, politiques, civiques, féminines, comités de quartiers). Elles étaient mues par un leitmotiv très simple, mais très porteur: « Changer l'État pour le rapprocher des citoyens et le mettre au service de la nation<sup>2</sup> ».

Il fallait en finir avec l'exclusion et la marginalisation de larges couches sociales des attributs de la citoyenneté, les pratiques criantes d'exploitation, les rapports sociaux inégalitaires, le modèle d'accumulation excluant, la concentration et la centralisation des pouvoirs au service de l'exécutif lié à l'oligarchie, la dépendance des grandes puissances, les injustices criantes de toutes sortes ayant trait à l'économique, au politique, au social et au culturel.

Il faut que cessent les accrocs massifs et intensifs portés à la souveraineté nationale à travers la longue présence militaire étrangère et cette dépendance alimentaire, économique, financière qui se précise, se nourrit et s'amplifie chaque jour, empêchant la nation de se prendre en charge.

Sur le plan politique, les débats portaient sur la manière de passer de l'État prédateur – excluant et parasite – à l'État fort, stable, légitime, souverain, décentralisé, mis au service de la nation tout entière. Sur le plan économique, il fallait travailler à sortir de la logique des deux pôles qui bloque le progrès économique: d'un côté, le pôle de la misère et de la rareté où l'on retrouve les 85% de la population qui auraient intérêt à générer le progrès économique, mais n'en ont pas les moyens et, de l'autre, le pôle de l'abondance et du gaspillage qui n'a pas intérêt à augmenter sa productivité compte tenu de ses rentes<sup>3</sup>. Il fallait également une politique économique privilégiant la croissance autocalibrée et autodynamique, rompant avec le cycle de la dépendance continue. Sur le plan social, on réclamait la fin de la marginalisation et la garantie à tous les citoyens des droits à la santé, à l'éducation, au travail, au logement. Sur le plan culturel, il fallait promouvoir l'acceptation de la communauté de langue et de culture, reconnaître et valoriser les savoirs locaux. Une véritable refondation de l'État et de la nation, qui pose les problèmes structurels du pays et propose des solutions dans l'intérêt de toute la nation et de ses citoyens.



Ces dispositions issues du mouvement populaire revendicatif de 1986 sont reprises pour l'essentiel dans la Constitution de 1987, élaborée dans un cadre largement participatif et votée à plus de 90% par le peuple haïtien.

### L'OPPOSITION SYSTÉMATIQUE

Toute la politique de ces dernières années s'est attachée à ruiner l'option de refondation telle que conçue par le mouvement démocratique et populaire et consacrée par la Charte fondamentale. Les politiques économiques appliquées ont été exactement celles contre lesquelles s'était opposée la mobilisation démocratique et populaire et contraires à celles prescrites par la Constitution. Celle-ci prescrit un État fort devant promouvoir et protéger la production nationale agricole et manufacturière, orientée prioritairement vers la satisfaction des besoins essentiels de la population dans le cadre d'un système économique dont les composantes sont solidaires et où l'accumulation du capital national garantit le progrès économique. Or, les politiques appliquées au cours des 25 dernières années se situent aux antipodes de ces dispositions. Priorité à la sous-traitance dont on a voulu faire le moteur de l'économie, aux importations de produits de base, à l'affaiblissement de l'État, aux ONG, à la privatisation ouverte ou masquée d'entreprises publiques rentables ou rendues artificiellement déficitaires, à l'ouverture tous azimuts aux marchés extérieurs. Le rôle primordial assigné à l'aide internationale sous toutes ses formes jure de manière criante avec la volonté manifeste de se prendre en charge, tel que le prescrit la Constitution.

Une parodie de réforme agraire s'est traduite par l'augmentation de l'insécurité foncière dans les rares zones concernées. Quant à la décentralisation, dont le rôle est

fondamental dans la mise en place du nouvel État, on ne compte plus les manœuvres pour empêcher sa concrétisation. Les rares avancées effectuées dans le domaine de la reconnaissance du créole comme langue nationale et langue officielle ont été surtout le fait des médias, des intellectuels et de certaines instances progressistes en dehors de l'État. L'Académie nationale de la langue créole n'a jamais été mise sur pied.

N'est-ce pas la même conjonction de forces qui n'avaient aucun intérêt dans la refondation et refusaient tout changement véritable qui nous revient aujourd'hui comme étant l'expression de la vraie refondation? Parmi ces forces, on retrouve la communauté internationale, avec ses millions, sa MINUSTAH, ses ONG, ses institutions financières, l'autorité haïtienne – le même exécutif qui depuis 20 ans sabote la Constitution –, une partie de l'oligarchie locale, alliée à l'armée et bénéficiaire des projets de sous-traitance et de libéralisation commerciale, détentrice de rente séculaire et partenaire visible du PARDN.

Or, une véritable refondation de la nation et de l'État ne peut passer que par l'application de la Constitution aussi appelée Projet national. Cela signifie lutter pour une vraie décentralisation des pouvoirs et des ressources; pour une authentique réforme agraire « au bénéfice des exploitants réels de la terre » (art. 248); pour la scolarisation universelle, l'alphabetisation, la concrétisation du statut de la langue créole et la valorisation de la culture nationale; pour un « État fort et stable, capable de protéger les valeurs, les traditions, la souveraineté, l'indépendance et la vision nationales » (préambule n° 2); pour « une nation haïtienne socialement juste, économiquement libre et politiquement indépendante » (préambule n° 3).

Pour cela, il faut en finir avec le modèle actuel d'accumulation qui bloque le développement des forces productives en permettant à 0,05% de la population d'accaparer 40% du revenu national et en assignant moins de 2 dollars US par jour à 80% des travailleurs. La distribution spatiale des pouvoirs et des ressources qui concentre 65% des activités économiques dans la zone métropolitaine<sup>4</sup> et qui empêche le pays de prendre la mesure de ses potentialités et de ses capacités doit changer. Il faut aussi dépasser les multiples dichotomies riches/pauvres, noirs/mulâtres, créole/français, chrétiens/vodouisants, urbains/ruraux, qui empêchent de former une véritable communauté de membres soudés par des intérêts communs et marquent la supériorité ou l'infériorité, pour y voir un riche terreau de différences. Et, bien sûr, il faut que cessent les accrocs massifs et intensifs portés à la souveraineté nationale à travers la longue présence militaire étrangère et cette dépendance alimentaire, économique, financière qui se précise, se nourrit et s'amplifie chaque jour, empêchant la nation de se prendre en charge. ●

Taino-L, Port-au-Prince, 2010

1. Cet article est une version abrégée de « Haïti: Quelle Refondation? » paru dans P. Buteau, R. Saint-Éloi et L. Trouillot (dir.), *Refonder Haïti?*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2010, p. 101-121.  
2. Deshommes, Fritz, *Décentralisation et Collectivités Territoriales en Haïti*, Éditions Cahiers Universitaires, Port-au-Prince, 2004, p. 15.  
3. Deshommes, Fritz, *Néo-libéralisme, crise économique et alternative de développement*, Imprimeur II, Port-au-Prince, 1995, p. 189.  
4. PARDN, p. 5.

# Les paysans : « tout moun se moun »

Les paysans, qui composent la majorité de la population, ont toujours été exclus de la vie politique. Ils doivent maintenant pouvoir y participer comme citoyens à part entière.

**FRANKLIN MIDY**

L'auteur, sociologue, est coordonnateur de l'Institut de coopération interuniversitaire d'Haïti (ICIH)

Le séisme du 12 janvier 2010 est vécu par le peuple haïtien comme un immense malheur social. On compte, d'un côté, ce qu'on a perdu : disparition de son chez-soi, de proches intimes, des relations de voisinage, des repères de son quartier et de sa ville. De l'autre, on a sous les yeux la tristesse ou l'indignation que suscite ce qui reste : le handicap physique de parents rescapés qui ont dû être amputés pour être sauvés ; les camps de tentes improvisés aux conditions de vie exécrationnelles, durablement installés dans la promiscuité ; l'espoir profondément fissuré d'un lendemain meilleur, au vu d'une gouvernance désordonnée et sans vision face à l'immensité et la nouveauté des défis de l'après-séisme. Plus que l'effondrement visible d'infrastructures physiques, ce qui inquiète surtout, c'est l'effilochement avancé du lien social et l'affaiblissement de la capacité de l'État d'assurer les conditions du vivre-ensemble.

Bien sûr, il faut reconstruire ; on le dit vite dans l'urgence mais, dans les faits, on attend encore le début de la reconstruction un an après le séisme. La question préalable est de savoir ce qu'on entend par « reconstruire Haïti ». Les Haïtiens répondent tous ou presque qu'il s'agit de « refonder la nation ». Un enjeu capital remis à l'ordre du jour par le séisme.

On pourrait croire qu'un projet de société nouvelle est en train de s'instituer à nouveau dans l'imaginaire et que le vieux régime d'inégalités et d'injustices s'est effondré avec le séisme. Ce projet, en tant qu'imaginaire social de masse, remonte aux années 1980. Il a été l'horizon du mouvement social pour le changement<sup>1</sup> qui appelait à la construction d'une société de droit, de justice, d'égalité, de solidarité. Il a conduit à la chute du régime Duvalier et, plus tard, à l'accession au pouvoir de Jean-Bertrand Aristide. Animé par l'Église catholique, ce mouvement social demandait la fin de la société où « bourik travay chwal galonnen » (l'âne travaille, le cheval en tire les galons), la fin de « Leta kraze zo » (l'État répressif), la fin du quasi-apartheid social structuré en, d'un côté, une élite

urbaine et, de l'autre, une paysannerie exclue de la citoyenneté, le tout en vue de l'intégration nationale.

## UNE SOCIÉTÉ D'EXCLUSION

L'exclusion dont la paysannerie est l'objet est institutionnalisée, massive et totale. Elle touche la majorité de la population du pays et s'exerce dans tous les rapports sociaux, politiques, économiques, sociaux, culturels. Elle définit à la fois la société haïtienne et la condition paysanne en Haïti : société élitare d'exclusion, paysan « moun andeyò » (gens en dehors).

*Exclusion économique.* Encore aujourd'hui, une grande partie des cultivateurs haïtiens sont de tout « petits paysans » propriétaires – souvent sans titre de propriété assuré – de lopins de terre minuscules, dits « mouchoirs de terre » dans leur langage imagé. Sans soutien gouvernemental à l'agriculture, ils se voient obligés, pour survivre dans la misère, de se livrer à une culture intensive et de chercher à augmenter le périmètre cultivable en coupant les quelques rares arbres et arbustes protecteurs. Ce faisant, et en l'absence de toute intervention de l'État, ils se trouvent, malgré eux, à contribuer à la dégradation continue des sols, à l'érosion des terres et à la déforestation, participant ainsi au processus cumulatif qui cause le sous-développement. Pour arriver au moins à nourrir un peu – le plus souvent

mal – sa famille, le petit paysan propriétaire doit aussi cultiver des parcelles des grandes terres des riches propriétaires fonciers (la récolte est partagée à égalité entre le propriétaire et le cultivateur), ou cultiver, à titre de « fermiers », des parcelles des terres de l'État et de citoyens absents.

Émergées de la dynamique du mouvement social pour le changement, deux grandes organisations d'implantation régionale et d'influence plus ou moins nationale regroupent et défendent aujourd'hui les intérêts de ces paysans pauvres : ce sont le Mouvement paysan de Papaye (MPP)

implanté surtout dans le département du Centre, et l'organisation Tèt Kole ti Peyizan (TKP) – Union des petits paysans –, surtout active dans le département du Nord-Ouest. Avec d'autres organisations paysannes d'influence exclusivement régionale ou locale, elles mènent la lutte contre l'exclusion historique et systémique de la paysannerie.

*Exclusion géographique et culturelle.* Depuis toujours, les campagnes et leurs « habitants » existent à peine dans l'agenda et les politiques gouvernementales ; ils sont privés de tout service public. Pas de routes intérieures pour sortir le paysan de son isolement ancestral, permettre la circulation entre les localités, entre les régions et avec les centres urbains, faciliter la distribution des récoltes pay-

Sans soutien gouvernemental à l'agriculture, ils se voient obligés, pour survivre dans la misère, de se livrer à une culture intensive et de chercher à augmenter le périmètre cultivable en coupant les quelques rares arbres et arbustes protecteurs.

sannes, dont une grande partie est perdue faute de moyens de transport.

Le paysan est socialement stigmatisé. Il est classé tout au bas de l'échelle sociale, presque au rang de sous-être humain : « se pa moun » (il n'a pas la qualité d'être civilisé), entendre par là qu'il appartiendrait à une ethnie particulière et inférieure. Jusque dans les années 1960, son acte de naissance (quand il en a un) portait la mention distinctive de « paysan ». Du point de vue juridique et politique, ils ne sont pas des citoyens : ils naissent et meurent à l'insu de l'État. Aux yeux de la République élitiste, la paysannerie ne mérite ni attention, ni considération. Dans la pratique, elle est tenue en dehors des préoccupations de l'État et du regard de l'élite dite éclairée, confrontée à un quasi-apartheid culturel.

*Exclusion sociale et politique.* Jusqu'à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la paysannerie n'a disposé d'aucune école publique pour l'éducation de ses enfants. Un ministre de l'Éducation sous la présidence d'Élie Lescot (1941-1946), qui voulait étendre l'instruction aux enfants des « classes inférieures » et prônait l'enseignement en créole (la seule langue comprise d'elles), fut pris à partie par l'élite traditionnelle qui n'en voyait point l'utilité sociale. Pendant longtemps d'ailleurs, l'école rurale relevait du ministère de l'Agriculture, de façon à être bien distinguée de l'école des villes dépendant du ministère de l'Éducation. Dans le domaine de la santé et des services sociaux aux paysans, c'est la même chose : pas d'hôpitaux, peu de dispensaires. Heureusement, les églises et les ONG y ont longtemps suppléé, à la mesure de leurs moyens. Mais cette action palliative n'empêche pas le fait que l'espérance de vie soit très basse – aujourd'hui encore, elle se situe à moins de 50 ans.

De la vie politique du pays, le paysan a été tout simplement écarté. Si, au moment des luttes sanglantes pour le pouvoir entre les différentes factions de l'élite urbaine, il y apparaissait en arrière-scène, c'est plutôt en tant que figurant forcé ou manipulé. Il a fallu attendre le recul du régime militaire et la fin de la dictature des Duvalier pour le voir entrer en scène comme acteur collectif dans les années 1980, au sein du mouvement social pour le changement.

La cumulation de toutes ces formes d'exclusion exprime la nature du système social haïtien structuré en « république élitiste » d'un côté, et en « pays en dehors » de l'autre.

## UNE NÉCESSAIRE REFONDATION

La nécessité de refonder cette société inégalitaire a été mise en lumière par de nombreuses études sociologiques sur les paysans haïtiens et l'économie rurale. L'ouvrage *Haitian*

*people* (Yale University Press, 1941) de James Leyburn montre comment la société est divisée en une mince élite urbaine exclusiviste et une masse paysanne assujettie. Celui de François Blancpain, *La condition des paysans haïtiens* (Karthala, 2003), étudie les législations oppressives de l'État et ses codes ruraux consacrant la dépendance du paysan. De même, l'étude de Mats Lundahl, *Peasant and Poverty* (St. Martin's Press, 1979) relie la paupérisation crois-



sante du paysan et le sous-développement du pays aux pratiques prédatrices d'un État parasite, qui surtaxe le paysan sans lui offrir aucun service. Plus explicitement, *Le paysan haïtien* de Paul Moral (Éd. Maisonneuve et Larose, 1961) montre l'obstacle insurmontable que constitue « l'anonymat légal, admis, de la paysannerie », son exclusion institutionnalisée. L'auteur insiste sur la nécessité fondamentale de satisfaire « les besoins généraux, impérieux » du paysan, de « rompre l'isolement ancestral des campagnes, [de] les faire participer largement à la vie nationale » et d'achever ainsi l'édification de la nation haïtienne.

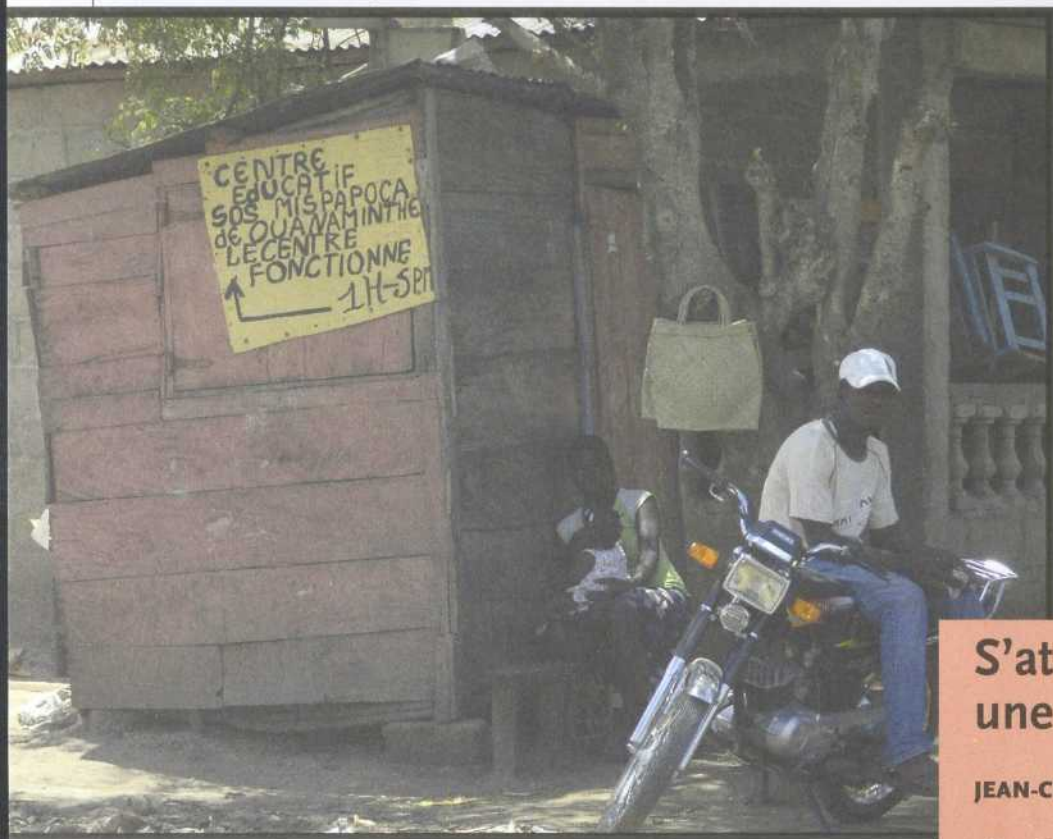
Le sens de la refondation d'Haïti a donc été dégagé depuis longtemps. Celle-ci passe par la désertion de la société haïtienne hiérarchisée en « pays en dehors »<sup>2</sup> composé de paysans dépendants d'une république élitiste urbaine. Elle consiste en la reconstruction d'une société nouvelle fondée sur la reconnaissance égale de tous ses membres et leur intégration dans une même communauté solidaire.

Comment traduire ces principes et orientations en politiques concrètes dans la situation de l'après-séisme ? Quelles mesures effectives correspondent à la perspective de refondation nationale au sens depuis longtemps dégagé ? En premier lieu, il s'agit de reconnaître pleinement le

Taino-L, Nippes,  
2009

1. Voir l'article de Fritz Deshommes dans ce dossier.

2. Voir Gérard Barthélémy, *Pays en dehors*, Paris, L'Harmattan, 1990.



Taino-L,  
Fort-Liberté, 2008

paysan comme acteur politique, en vue de le sortir de «l'anonymat légal» qui le refoule dans la marge d'une société élitare et le prive des services publics (éducation, santé, bien-être social, routes, encadrement agricole, soutien technique et financier, etc.). La pleine reconstruction d'Haïti passe par la prise en considération de ces laissés-pour-compte majoritaires. Qu'ils soient enfin reconnus comme des citoyens égaux et, plus encore, dans le sens de la demande de l'Église catholique et du mouvement social pour le changement des années 1980, comme êtres humains intégraux reconnus dans tous leurs droits: «tout moun se moun» (tout être humain est digne de reconnaissance). Les revendications principales de la première révolte paysanne significative de l'histoire d'Haïti (1844-1848) sont encore à l'ordre du jour. Dirigés par Jean-Jacques Acaau et réunis dans «l'armée souffrante», les paysans du Sud demandaient: «Des écoles! De la terre! Baisse des prix trop élevés des produits de commerce des villes!».

Concrètement, l'intégration des paysans comme citoyens égaux exige la décentralisation politique du pays – prévue par la Constitution de 1987 – et des programmes de développement local au profit des communautés paysannes. Les paysans se sont déjà donné des organisations autonomes de promotion de leurs propres intérêts. Ils sont aujourd'hui un acteur collectif visible et reconnu sur la scène nationale et sont en voie de s'intégrer dans les réseaux de solidarité des organisations militantes des Caraïbes et des Amériques. L'actuel président de Via

Campesina est le coordonnateur du Mouvement paysan de Papaye. Reste aux autorités politiques du pays à soutenir leurs efforts d'auto-organisation et leurs initiatives d'auto-développement économique à travers des entreprises d'économie sociale solidaire (coopératives de production et de transformation, caisses populaires d'épargne et de crédit, mutuelles de solidarité).

En outre, leur intégration citoyenne exige des politiques publiques de soutien à l'agriculture et à la paysannerie. Haïti dépend de son économie rurale; son secteur industriel est rachitique et repose sur une industrie d'assemblage mobile qui peut être à tout

## S'attaquer à l'éducation : une priorité

JEAN-CLAUDE RAVET

Un certain nombre d'intellectuels et d'universitaires regroupés au sein du Groupe de réflexion et d'action pour une Haïti nouvelle (GRAHN) se sont réunis pour réfléchir aux solutions à apporter aux problèmes du système éducatif haïtien. La somme de leurs réflexions se retrouve dans le livre collectif *Construction d'une Haïti nouvelle* (Presses internationales Polytechnique, 2010), au chapitre six: «Système éducatif haïtien», rédigé par Jean-Marie Bourjolly, James Féthière et Pierre Toussaint, coresponsables de ce comité thématique du GRAHN.

Selon les auteurs, l'une des dures réalités que le séisme a mises en évidence est que le système éducatif haïtien (du préscolaire à l'enseignement supérieur en passant par la formation professionnelle) est profondément déficient et contribue à la marginalisation de la grande majorité de la population. Par ailleurs, l'analphabétisme hypothèque le développement du pays dans toutes ses facettes: sociale, économique, culturelle et politique. Fléau national, «il garde une bonne partie de la population (plus de la moitié des 14 à 50 ans) dans les chaînes de la dépendance, du mépris, de l'exploitation, de l'horizon fermé» (p. 331). Une éducation de qualité et accessible à tous est donc primordiale pour le pays – d'autant plus que 50 % de la population a moins de 25 ans. Une politique nationale en ce sens «aurait rapidement des retombées substantielles de toutes sortes» (p.304): main-d'œuvre qualifiée, amélioration de la pro-

moment relocalisée, dépendant de la direction vers laquelle souffle le vent du marché. Le mouvement paysan a constamment demandé la sécurisation des titres de propriété des lopins de terre des familles paysannes menacées de dépossession. Celles-ci les ont acquises en vertu de la loi haïtienne qui prévoit qu'une terre cultivée pendant 20 ans d'affilée sans réclamation devient la propriété de celui qui la cultive. Mais sans enregistrement légal, certains en profitent pour les en déposséder. Le mouvement paysan réclame aussi une réforme agraire, consistant notamment à redistribuer aux paysans les terres appartenant à l'État et confisquées par les grands propriétaires terriens. Il demande aussi le soutien technique du gouvernement, la disponibilité de crédit pour la production agricole (il n'y a pas de banque de crédit agricole pour la petite agriculture et les banques ne prêtent pas au petit paysan), un programme

d'irrigation et de protection de l'environnement, l'érosion et la déforestation étant responsables des inondations destructrices qui emportent les champs et le bétail et menacent la survie de tout le pays.

Reconstruire Haïti, c'est d'abord reconstruire la base de l'auto-développement durable du pays. Forcé par le FMI et les États-Unis d'ouvrir son marché aux productions agricoles étrangères, industrialisées et subventionnées, Haïti doit maintenant importer quelque 60% des produits alimentaires nécessaires à sa subsistance, pendant que l'agriculture artisanale agonise et que les paysans souffrent de plus en plus de la faim. La principale demande actuelle du mouvement paysan haïtien, c'est la souveraineté alimentaire misant d'abord sur la production agricole nationale pour nourrir le peuple haïtien. ●

duction et des conditions sanitaires, hausse du niveau de vie, prise de conscience des problèmes écologiques, consolidation de la vie démocratique et des institutions politiques.

Les auteurs brossent un portrait plutôt sombre de la situation. Face aux dysfonctionnements structurels du système éducatif, la population, aidée par les transferts d'argent de la diaspora, s'est tournée massivement vers des établissements privés qui sont devenus « une activité économique lucrative » (p. 305), sans que l'État ait les moyens ni le pouvoir de veiller à la qualité de l'éducation. Même la petite minorité que le système éducatif haïtien desservait traditionnellement reçoit de moins en moins une éducation de qualité.

« Les problèmes d'accessibilité, de qualité, d'efficacité et de capacité institutionnelle [...] affectent l'ensemble du système d'éducation » (p. 317). Voici quelques illustrations de cet état de choses : le taux national d'analphabétisme avoisine 50% – dans les zones rurales, il grimperait à 80%. Le nombre d'enseignants au primaire et au secondaire est nettement insuffisant et la plupart (80%) n'ont pas la formation nécessaire; il en faudrait 10 000 de plus alors qu'on n'en forme que 450 par année; aucune instance ne garantit la qualité de la formation professionnelle, ni la régule ou la coordonne. Ceci est aussi vrai pour l'enseignement supérieur. Des universités et instituts privés « poussent comme des champignons à travers le pays en dehors de tous critères et exigences spécifiques et de normes de qualité » (p. 311). La très grande majorité des enseignants à ce niveau n'ont pas même un diplôme de maîtrise.

Les auteurs soulignent aussi le taux élevé d'enfants commençant leur scolarité à un âge avancé – le manque de moyens des parents et l'absence d'école proche du village en sont souvent les causes. Cela sans parler de situations sociales qui compliquent l'éducation : la pauvreté, les enfants des rues, les *restavèk* (enfants domestiques), la malnutrition,

la mauvaise santé... ni de la difficulté des enfants ne parlant que le créole qui doivent utiliser aussi le français qui leur restera toujours étranger faute de moyens pour le maîtriser.

Ce dysfonctionnement structurel écrème radicalement les cohortes d'étudiants à chaque étape de leur scolarité, au point où on peut s'attendre à ce que seulement 3% des élèves inscrits en première année du primaire se retrouvent à la fin du secondaire.

Les auteurs en viennent ensuite à présenter des propositions de solution, se fondant sur une approche globale qui tient compte des différentes dimensions de la réalité sociale des enfants. La priorité est au renforcement de la qualité de l'éducation. Pourraient être créés à cet effet des radios éducatives, un réseau national de centres de ressources ainsi qu'une École d'été permanente. Un budget plus élevé et une meilleure gestion des ressources sont également de mise. À cet égard, on pourrait, par exemple, mettre en place un programme d'accueil de coopérants éducateurs étrangers et de la diaspora pour pallier le manque d'enseignants et créoliser systématiquement les manuels scolaires. L'amélioration des conditions de travail et des salaires est aussi nécessaire pour attirer les futurs enseignants. Un programme de coopération entre universitaires haïtiens et étrangers pourrait contribuer à renforcer l'enseignement supérieur. Un Conseil supérieur des universités, indépendant, devrait être institué pour coordonner la formation et évaluer les programmes et l'enseignement. Assurer la scolarisation de tous les enfants est essentiel. L'avenir de la société en dépend. Comme la tâche est immense, les auteurs favorisent une approche graduelle mais systématique. Juguler le décrochage massif au primaire est la priorité. Pour cela, il faut aussi s'attaquer aux causes toutes liées à la pauvreté et aux inégalités sociales : malnutrition, mauvaise santé, matériel scolaire inexistant, programme désuet et inadapté.

L'auteur est rédacteur en chef de *Relations*

## Sortir de la cacophonie humanitaire

L'approche privilégiée par l'ONU lors des situations d'urgence favorise l'actuel chaos humanitaire en Haïti. Les ONG locales et les communautés font partie de la solution.

LODY AUGUSTE

Présentes en Haïti depuis 2004 à travers la MINUSTAH, les Nations unies y ont imposé, en 2006, l'approche *clusters* (ou «grappes») de la gestion humanitaire. Ce type d'intervention en situation de catastrophe s'appuie sur l'expérience des «experts humanitaires» qui ont été dépêchés en Indonésie lors du tsunami de 2004. Cette approche vise à apporter une aide humanitaire plus «efficace» en mettant en place un système de coordination par secteurs, supervisé par une organisation désignée chef de file. Les *clusters* activés depuis 2008 en Haïti concernent l'agriculture (FAO), l'éducation (UNICEF) l'aide alimentaire (Programme alimentaire mondial), la santé (OMS), les abris d'urgence et les biens non alimentaires (Organisation internationale pour les migrations). Au sein de ces *clusters*, les Nations unies rallient de grandes agences de coopération internationale comme OXFAM. Ces vastes coordinations sectorielles procèdent selon un protocole classique d'intervention. Elles commencent par assurer la sécurité alimentaire, l'encadrement des blessés, la

construction de camps de réfugiés et de latrines, la distribution de bâches et l'assainissement de l'eau. Ainsi, durant les six premiers mois qui ont suivi le tremblement de terre en Haïti, les grandes ONG sont intervenues massivement dans les camps. Certaines donnent l'impression d'être en compétition; dans un même camp, une vingtaine d'entre elles interviennent en accomplissant parfois le même travail... Bien que les experts des *clusters* apportent des éléments positifs dans la gestion de crise, ils se soucient peu du contexte particulier haïtien et de la présence des ONG locales détenant pourtant de longues années d'expérience dans le milieu, cultivant une forte proximité avec la réalité des gens, développant sur le terrain un savoir-faire qui tient compte des réels besoins des communautés. Elles font preuve d'une solidarité authentique avec le peuple haïtien – sans avoir été forcément rattachées à un quelconque univers de gestionnaires ou de technocrates.

Cette grande coordination d'experts et d'ONG est sous la responsabilité du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU. Le CPIO-Haïti (Comité permanent interorganisations et Bureau de la communication et de l'information publique) coordonne, quant à lui, l'action sur le terrain au plan stratégique et se réunit mensuellement. Enfin, le Forum humanitaire et de développement se réunit toutes les deux semaines. La multiplicité de ces structures constitue un obstacle majeur dans l'intervention humanitaire en Haïti, celui de la duplication des mécanismes de coordination menant à la cacophonie actuelle. Il y a trop

d'experts onusiens et d'ONG étrangères travaillant parallèlement aux ONG locales.

Durant la période qui a suivi le séisme (de janvier à juin 2010), la situation était si pressante qu'il paraissait difficile de réorienter les interventions effectuées en vase clos. Lors de la présentation du Plan d'action pour le développement et le relèvement national d'Haïti (PARDN), le 31 mars 2010 à New York, le gouvernement haïtien a précisé aux donateurs que seulement deux structures seraient créées pour gérer la reconstruction. Il s'agit de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH) et le Fonds de la Banque mondiale, sorte de réceptacle servant à recueillir les fonds promis par les donateurs. La CIRH est composée de 26 membres votants, dont 13 Haïtiens, et de 4 membres non-votants. Les pays ayant promis le

Les ONG locales font preuve d'une solidarité authentique avec le peuple haïtien – sans avoir été forcément rattachées à un quelconque univers de gestionnaires ou de technocrates.

montant de base de 200 millions de dollars y sont représentés. Elle supervise et coordonne tous les projets du processus de reconstruction. Les ONG étrangères souhaitant proposer des projets de reconstruction doivent passer par la CIRH et non par une multitude d'agences de coordination.

Comment freiner cette cacophonie sur le terrain? Un des moyens pour réduire le pouvoir des ONG étrangères sur la reconstruction d'Haïti est d'impliquer la population locale dans des projets comme la création de «villages de vie». Ceux-ci permettraient de régler en grande partie la question épineuse des camps. En effet, pourquoi dépenser beaucoup d'argent dans des abris provisoires et des maisons temporaires munies de bâches alors qu'il pourrait être utilisé pour construire des villages? Ces villages de vie permettraient, d'une part, de sortir les populations des camps et, d'autre part, de retenir le demi-million de déplacés en zone rurale qui, après le séisme, se sont réfugiés chez des familles déjà pauvres de la campagne. Or, présentement, 90 % des interventions ont eu lieu à Port-au-Prince et les fonds sont principalement investis dans la capitale. Il faut dire que c'est souvent pour une question de visibilité que la majorité des ONG étrangères y restent.

La construction de 5000 habitats par village de vie, des habitats définitifs et durables, faits avec des matériaux légers, serait un geste porteur de sens pour la refondation du pays. Cette démarche serait une alternative concrète au modèle actuel de développement, qui est inefficace. Les mentalités en matière de protection de l'environnement pourraient ainsi changer, notamment en ce qui a trait à la gestion des déchets organiques, plastiques, etc. La reconstruction d'Haïti passe nécessairement

par celle d'un nouveau mode de vie. Une participation réelle des communautés à la formulation de politiques de sécurité sociale, au moyen de consultations *citoyennes* dans le cadre d'un dialogue communautaire favorisant un espace de liberté critique, est souhaitable.

Il serait urgent d'entreprendre la construction de villages de vie dans les villes ayant reçu un nombre important de déplacés, notamment dans le Sud, la Grand'Anse, l'Artibonite, le Plateau central, les Nippes ainsi que dans les régions périphériques métropolitaines. Ces régions sont riches en ressources naturelles mais pauvres en infrastructures. En y construisant quatre ou cinq villages de vie «laboratoires» de 2500 habitats, on pourrait y améliorer les services publics en faveur des communautés, décentraliser les services sociaux de base et constituer une vie communautaire autour de l'école, de l'unité de soins, du centre de loisirs ou des centres culturels. Créateur et travailleur, le peuple haïtien doit œuvrer à une reconstruction sociale, environnementale, et non exclusivement «infrastructurale», en puisant dans son savoir-faire et sa riche culture. Pareille voie pourrait diminuer les effets déplorables de la cacophonie humanitaire. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR AMÉLIE DESCHENEAU-GUAY

### Le mouvement Foi et Joie

Le mouvement Foi et Joie (Fe y Alegría) a vu le jour au Venezuela, il y a plus de cinquante ans, à l'initiative de jésuites et de groupes universitaires. Il est présent en Haïti depuis 2006 et s'active intensément depuis le séisme en proposant aux communautés de s'impliquer dans des initiatives sociales en vue d'améliorer leurs conditions de vie. En plus de construire des écoles primaires dans des régions isolées, il offre un projet pédagogique alternatif fondé sur l'éducation des plus démunis de la société (voir *Relations*, n° 735, septembre 2009). Il s'agit d'un modèle d'éducation «populaire et intégrale», qui prend en compte les enfants dans leur individualité, incluant leurs liens familiaux et communautaires. La culture – en l'occurrence la culture haïtienne, fière de ses racines africaines – est aussi une dimension importante du projet. Celui-ci vise donc à lutter contre l'analphabétisme et la déscolarisation des jeunes Haïtiens, mais aussi à créer une école d'un type nouveau en ce qui a trait à la pédagogie et aux méthodes d'enseignement. Ce type d'éducation «holistique» englobe à la fois les dimensions humaine et spirituelle du développement de l'enfant. Les défis à relever pour l'œuvre jésuite à la suite du séisme restent entiers : étendre le réseau Foi et Joie dans les régions éloignées et dans les camps et bidonvilles, là où les enfants n'ont presque pas d'occasions de se développer comme hommes et femmes du pays. Consulter <www.foietjoiehaiti.org>. A D.-G.



Taino-L, Port-au-Prince, 2010

## L'Église catholique : faiblesses et défis

KAWAS FRANÇOIS

L'auteur, jésuite, est coordonnateur du Centre de recherche, de réflexion, de formation et d'action sociale (CERFAS) à Port-au-Prince

L'Église catholique en Haïti – l'une des institutions sociales les plus importantes du pays – a été particulièrement touchée par le séisme du 12 janvier 2010. Les nombreuses pertes en vies humaines et la destruction matérielle ont grandement déstabilisé l'archidiocèse de Port-au-Prince et le diocèse du Sud-Est. L'archevêque, M<sup>gr</sup> Joseph Serge Miot, son vicaire général, le chanoine Charles Benoît et plus d'une centaine de prêtres, religieux, religieuses et séminaristes ont perdu la vie. Des centaines d'autres ont été blessés et traumatisés. Plus de 40 % des infrastructures catholiques dans les domaines de l'éducation et de la santé ainsi qu'un grand nombre d'églises et de chapelles se sont effondrées. La lourde responsabilité qui incombe à l'Église de sauver le patrimoine spirituel catholique du pays et de remettre sur pied ses nombreuses institutions anéanties est une tâche herculéenne qui exige courage et créativité, mais aussi beaucoup de ressources humaines et matérielles.

Les carences organisationnelles qui caractérisent le pays tout entier ont empêché les diocèses et archidiocèses qui n'ont pas souffert du séisme d'organiser efficacement le secours aux églises sinistrées. Les instances officielles telles que la Conférence des évêques d'Haïti, la Conférence haïtienne des religieux et les autres structures ecclésiales n'ont pu réagir rapidement. Aucune déclaration officielle n'a été rédigée. Le clergé paroissial a semblé dépassé par les événements. On a pu voir comment la nouvelle pastorale plus «cléricale» mise en place ces vingt dernières années – moins engagée aux côtés des marginaux et éloignée des préoccupations quotidiennes de la grande majorité de la population pauvre d'Haïti – s'est révélée déficiente dans pareille situation qui exige une proximité avec les gens, une grande sensibilité pour la question sociale et un engagement total.

Cela, on l'a vu davantage au cœur des nombreuses initiatives prises par les fidèles catholiques dans les quartiers et les localités des zones sinistrées, en dehors de directives officielles. Des efforts louables, souvent isolés et non coordonnés, ont été déployés par certains secteurs de l'Église catholique. Des communautés religieuses et des paroisses ont participé, dans les limites de leur capacité, au travail d'urgence en distribuant de l'eau, de la nourriture et en organisant l'aide médicale dans leurs institutions de santé respectives. La Conférence haïtienne des religieux a mis en place, quoique tardivement, une cellule d'urgence d'aide

psychologique pour les religieux et les religieuses. Les jésuites<sup>1</sup>, grâce à leurs solides réseaux internationaux et en collaboration avec d'autres congrégations religieuses, ont organisé rapidement une action d'urgence efficace, accompagnée d'une réflexion sociale sur la situation et suivie d'un travail de reconstruction visant le long terme, notamment à travers la Cellule de réflexion et d'action (CRAN).

Si les protestants sont ceux qui ont manifesté un dynamisme spirituel et apostolique extraordinaire dans les jours qui ont suivi le drame, à travers un grand nombre d'initiatives dans les médias et l'espace public, leurs interventions sont toutefois restées sans grande coordination et les manifestations spirituelles l'ont souvent emporté sur un véritable engagement dans des tâches d'urgence et de reconstruction.

Il reste très préoccupant que l'Église catholique, du moins ses instances officielles et ses secteurs jadis très dynamiques socialement, se soit de plus montrée incapable d'organiser une action politique auprès des pouvoirs publics et des instances internationales pour orienter l'effort de reconstruction dans le sens des intérêts réels de la majorité de la population qui vit dans des conditions précaires. Il a fallu attendre plus de huit mois pour qu'ait lieu à Miami – à l'initiative de la Conférence des évêques des États-Unis d'Amérique du Nord – la grande rencontre qui a réuni des représentants de l'épiscopat de divers pays avec la Conférence des évêques d'Haïti, des membres du Bureau directeur de la Conférence haïtienne des religieux et d'autres responsables de l'Église d'Haïti. Malheureusement, les débats ont porté sur la remise en marche des structures internes de l'Église et non sur la reconstruction comme telle.

Tout cela demeure un indicateur clair des faiblesses d'une Église de plus en plus marginalisée et des défis majeurs qu'elle est appelée à relever si elle veut continuer d'être signe et instrument du royaume d'un Dieu crucifié au milieu d'un peuple martyr. Sa marginalisation progressive dans la société haïtienne a été amorcée au début des années 1980 avec la montée vertigineuse du vaudou, du protestantisme et des sectes religieuses nord-américaines. Elle a été renforcée par la condamnation officielle des communautés ecclésiales de base, des groupements paysans et de la théologie de la libération, ainsi que par la nouvelle pastorale évoquée plus haut. Représentant 82 % de la population en 1980, les catholiques ne comptaient plus que pour 53 % en 2005.

1. Rappelons que ceux du Québec sont étroitement liés à ceux d'Haïti, étant regroupés ensemble au sein de ce qu'on désigne comme la Province du Canada français et d'Haïti de la Compagnie de Jésus.



Taino-L,  
Port-au-Prince, 2010

# Diaspora et solidarité

**JEAN-CLAUDE ICART**

La diaspora haïtienne a un rôle important à jouer dans la reconstruction du pays. Ses ressources et sa vigilance sont précieuses.

Le séisme qui a dévasté Haïti a soulevé un élan de solidarité impressionnant à l'échelle mondiale, mais l'onde de choc a été particulièrement ressentie au Canada. « Un tremblement de terre en Haïti, c'est aussi un tremblement de terre au Québec. À Montréal. La communauté haïtienne y est si présente, si omniprésente qu'il est pratiquement impossible de faire trois pas ici, depuis mardi, sans être branché sur le malheur de Port-au-Prince<sup>1</sup> ».

Les dons spontanés aux organismes responsables des secours d'urgence atteignirent des montants record et le gouvernement fédéral dut revoir à la hausse sa contribution annoncée. De nombreux bénévoles de la communauté haïtienne et de la société d'accueil se mobilisèrent pour parti-

ciper aux opérations sur le terrain. D'autres optèrent pour des initiatives individuelles ou en petits groupes pour essayer de répondre aux besoins des sinistrés. Les maisons de transferts de fonds furent littéralement prises d'assaut et des voix s'élevèrent pour réclamer des assouplissements aux politiques d'immigration afin de faciliter le parrainage de membres de leur famille encore en Haïti.

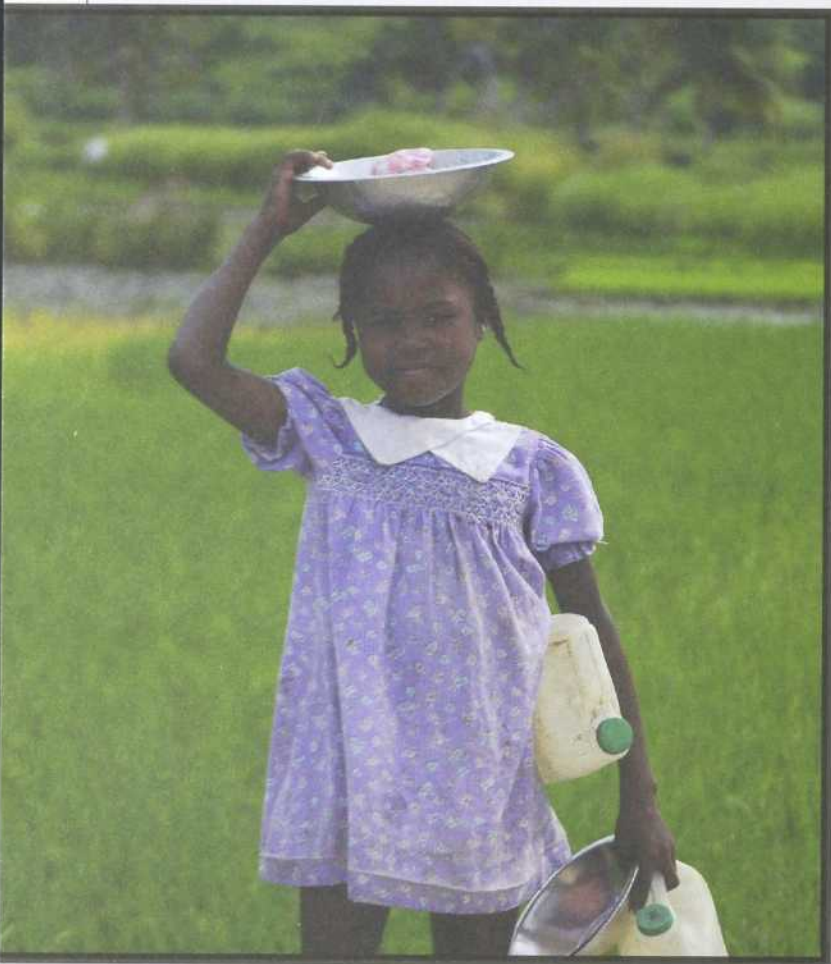
## UN ATOUT INCONTOURNABLE

Georges Anglade, un des fondateurs du Département de géographie de l'UQAM, est l'un des membres les plus connus de la communauté haïtienne de Montréal à avoir péri dans cette catastrophe. L'analyse de l'émigration haïtienne traverse toute son œuvre. En 1983 déjà, il écrivait : « j'ai vu le potentiel de complémentarité d'une diaspora dont les possibles liaisons sont encore à creuser par delà la mobilisation des énormes transferts à des fins productives et de réserves de devises (je continue à plaider pour l'imagination et la créativité nécessaires à l'utilisation intelligente, un jour, du potentiel des compétences de la diaspora) » (*Éloge de la pauvreté*, Liber, p. 47).

Le début du siècle marquera un tournant important dans sa réflexion : « Je crois que la lecture sociologique dans le futur sera plus pertinente que celle géographique du dernier quart de siècle », déclarait-il dans une entrevue accordée au *Nouvelliste*, le 7 mars 2002. Ce changement

L'auteur est sociologue

1. Marie-Claude Lortie, « La neige a tremblé aussi », *La Presse*, le 16 janvier 2010.



Taino-L, Nippes,  
2009

d'approche l'amènera à étudier la diaspora haïtienne en relation avec la pyramide sociale plutôt que par rapport au territoire, et à faire deux grands constats à l'effet que, d'une part, les classes moyennes qui font si cruellement défaut à Haïti existent, mais elles sont dans la diaspora et que, d'autre part, le principe moteur de l'économie nationale est devenu le flux des transferts de cette diaspora. Ces constats le conduiront à la conclusion suivante: «Autant la situation du pays haïtien au sens strict, la Terre-mère des dix millions de personnes sur les 27 700 km<sup>2</sup>, est celle d'une grande désespérance sans aucune issue raisonnable, autant une Haïti pensée à l'échelle de son nouvel espace dans le monde possède des atouts sérieux» (*Terra incognita haïtienne*, p. 20).

L'ampleur de la catastrophe du 12 janvier 2010, aussi triste soit-elle, offre une chance exceptionnelle de réunir Haïtiens de l'intérieur et Haïtiens de la diaspora dans une œuvre commune. À l'occasion de la réunion ministérielle en préparation de la Conférence pour la reconstruction d'Haïti qui s'est tenue à Montréal, le 25 janvier 2010, un collectif d'auteurs d'origine haïtienne publiait une lettre ouverte dans *Le Devoir*, le 30 janvier. On pouvait y lire: «La diaspora est la réserve de la nation blessée. Ses ressources professionnelles et techniques doivent être prises en compte pour la définition de la politique de reconstruction et la mise en œuvre de cette politique.»

À cette Conférence, le premier ministre d'Haïti, Jean-Max Bellerive, a déclaré considérer la participation de la diaspora comme une de ses priorités. Le mois suivant, il soulignait l'urgence de trouver des passerelles pour intégrer la diaspora au processus de reconstruction. Le ministre des Haïtiens vivant à l'étranger, Edwin Paraison, a souligné la contribution économique de la diaspora et sa capacité de réagir dans les moments critiques de l'histoire d'Haïti. Il a estimé que le temps était venu pour elle de jouer un rôle dans les processus de prise de décision<sup>2</sup>.

### LE RÔLE DE LA DIASPORA DANS LA RECONSTRUCTION

On peut concevoir le rôle de la diaspora dans la reconstruction d'Haïti en trois volets: un rôle de soutien économique, un rôle de réservoir de ressources humaines, un rôle de vigie.

*Le soutien économique.* On pense évidemment en premier lieu aux transferts de fonds des membres de la diaspora, évalués à plus de 2 milliards de dollars par an (en comparaison, le Produit national brut était de 11 milliards en 2009). Ces envois permettent à de nombreuses familles haïtiennes de se payer des biens et services de première nécessité. Ils contribuent également à la mise sur pied de petits commerces ou entreprises. Ils ont des retombées importantes sur la circulation de devises et un impact réel sur de nombreux secteurs économiques comme le tourisme, les télécommunications et la construction.

Plusieurs associations du Québec soutiennent des projets collectifs comme l'aide aux villages d'origine ou à des organisations sectorielles (santé, éducation, agriculture...). Depuis 1987, le Regroupement des organismes canado-haïtiens pour le développement (ROCAHD) soutient des projets répondant aux demandes de secteurs défavorisés d'Haïti. Financé principalement par l'ACDI, il s'agit d'une expérience unique parce que la communauté haïtienne d'ici se trouve directement impliquée dans l'aide publique canadienne au développement fournie à son pays d'origine. Cette initiative a servi de modèle à des programmes similaires dans d'autres pays. Cependant, l'ampleur de la catastrophe pose plus que jamais le défi de créer, à partir des transferts d'argent, un levier qui pourrait contribuer à appuyer la refondation nationale.

*Réservoir de ressources humaines.* Au cours des 40 dernières années, Haïti a perdu une grande partie de ses ressources humaines. Le pays a également perdu de nombreux cadres et enseignants dans le séisme. Peut-on puiser dans la diaspora pour les remplacer, au moins à court terme? Il y a dix ans déjà, une sociologue haïtienne concluait: «à court et moyen terme, Haïti n'a pas d'autre choix que d'avoir recours à ses compétences de l'émigra-

2. Allocution de clôture du Forum de la diaspora haïtienne, Washington, siège de l'OÉA, 23 mars 2010.

3. *Construction d'une Haïti nouvelle. Vision et contribution du GRAHN*, Montréal, Presses internationales Polytechnique, 2010.

tion, à moins de faire appel en grand nombre à des ressources étrangères». En fait, une nouvelle approche des migrations et de la mobilité des personnes s'impose de plus en plus : on essaie de passer de la « fuite des cerveaux » à la « circulation des cerveaux ».

Par ailleurs, le Groupe de réflexion et d'action pour une Haïti nouvelle (GRAHN) – fondé à Montréal dès le 20 janvier 2010 – a traité des grands enjeux de la reconstruction nationale avec un accent sur l'éducation lors des deux colloques qu'il a organisés en mars et mai derniers. Il a publié, le 3 novembre, un ouvrage collectif<sup>9</sup> contenant des recommandations adressées aux dirigeants d'Haïti et une vingtaine de projets structurants comme la création d'un Fonds d'investissement et de développement et la mise en œuvre d'un projet GRAHN-UQAM de radio éducative. Aussi, les 22 et 23 mars 2010, une délégation du Québec a participé à un Forum de la diaspora haïtienne à Washington, où un éventail de propositions ont été faites en vue de permettre un recours optimal aux potentialités de la diaspora dans la reconstruction d'Haïti. On retrouve parmi elles la création d'un Corps de service civique, avec une attention particulière aux femmes et aux jeunes de la seconde génération; le recours à différents programmes d'organisations internationales pour faciliter des séjours plus ou moins longs de professionnels haïtiens dans leur pays d'origine; la mobilisation des ressources de la diaspora pour faciliter la collaboration avec les universités étrangères et renforcer le système d'éducation en Haïti.

Plusieurs recommandations adoptées lors de ces rencontres ont déjà été acceptées par les autorités haïtiennes et certaines sont en cours d'exécution. Par exemple, à la demande du ministère des Haïtiens vivant à l'étranger, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a relancé le programme TOKTEN (Transfert des connaissances par l'intermédiaire des expatriés nationaux) en septembre 2010.

*Un rôle de vigie.* Dans la lettre publiée dans *Le Devoir* précédemment citée, un collectif d'auteurs québécois d'origine haïtienne invitait notamment les participants à « éviter que l'aide internationale massive nécessaire à la reconstruction d'Haïti devienne une assistance à la production durable d'assistés dans un État durablement dépendant ». La vigilance de la communauté devra aussi se porter sur le suivi des programmes de coopération annoncés par les gouvernements du Canada et du Québec.

On le voit, la communauté haïtienne du Québec s'efforce d'être présente dans les efforts de reconstruction et est bien consciente qu'il s'agit là d'un engagement à long terme. ●

« Éviter que l'aide internationale massive nécessaire à la reconstruction d'Haïti devienne une assistance à la production durable d'assistés dans un État durablement dépendant. »

## POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

### LIVRES

- ANGLADE, Georges, *Chronique d'une espérance*, Port-au-Prince, L'Imprimeur II, 2008.
- BUTEAU, Pierre, SAINT-ÉLOI, Rodney et TROUILLOT, Lyonel (dir.), *Refonder Haïti?*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2010.
- CORTEN, André, *Diabolisation et mal politique. Haïti, misère, religion et politique*, Montréal/Paris, les Éditions du CIDIHCA/Karthala, 2000.
- DESHOMMES, Fritz, *Néo-libéralisme, crise économique et alternative de développement*, Port-au-Prince, L'Imprimeur II, 1995.
- ÉTIENNE, Pierre Sauveur, *L'énigme haïtienne: échec de l'État moderne en Haïti*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal/Mémoire d'encrier, 2007.
- FRANÇOIS, Kawas, *L'État et l'Église catholique en Haïti aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- HOLLY, Daniel, « Les Nations unies en Haïti: la marche vers la tutelle », dans C.-P. David (dir.)

- Afghanistan, Haïti, Darfour. Les missions de paix sont-elles encore possibles?*, Montréal, Fides, 2009.
- HURBON, Laënnec, *Pour une sociologie d'Haïti au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Karthala, 2001.
- PERCHELLET, Sophie, *Haïti. Entre colonisation, dette et domination*, Liège/Port-au-Prince, Éditions CADTM/PAPDA, 2010.
- PIERRE, Samuel (dir.), *Construction d'une Haïti Nouvelle. Vision et contribution du GRAHN*, Montréal, Presses internationales Polytechnique, 2010.
- SÉRANT, Vario, *Haïti. Population et développement*, Port-au-Prince, Médialternatif, 2009.
- TROUILLOT, Lyonel, *Haïti: le dur devoir d'exister*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2010.

### REVUES

- DURAND, Monique, « Haïti: les femmes persistent », *La Gazette des femmes*, vol. 30, n° 4, septembre-octobre 2009.
- FERNANDEZ, Benjamin, « Bataille humanitaire à Haïti », *Le Monde diplomatique*, février 2010.
- ICART, Jean-Claude, « Le Québec et Haïti: une histoire ancienne », *Cap-aux-Diamants*, n° 79, 2004.
- MIDY, Franklin, « Haïti: tutelle furtive, colère sociale manifeste », *Rencontre*, n° 22-23, juillet 2010.

- Relations*, F. Midy, « La transition démocratique en Haïti », n° 710, août 2006; R. Pampols, « Les écoles Foie et Joie d'Haïti », n° 735, septembre 2009; F. Midy, « Haïti éprouvé se reconstruit », n° 740, mai 2010.
- Vivre ensemble* (Centre justice et foi), « Lutttes et espoirs de la communauté haïtienne », vol. 17, n° 59, été 2010.

### FILMS

- Chronique d'une catastrophe annoncée*, d'Arnold Antonin, Haïti, 2010.
- Fault Lines – Haïti: The Politics of Rebuilding* d'Avi Lewis (Al Jazeera), 2010.
- L'agronome* de Jonathan Demme, États-Unis, 2003.
- Le profit et rien d'autre* de Raoul Peck, France/Belgique, 2000.

### SITES

- <[www.alterpresse.org](http://www.alterpresse.org)> : Réseau alternatif haïtien d'information
- <[www.icklhaïti.org](http://www.icklhaïti.org)> : Institut culturel Karl Lévesque
- <[www.jesuites.org/tremblement\\_de\\_terre\\_haïti.htm](http://www.jesuites.org/tremblement_de_terre_haïti.htm)>
- <[www.papda.org](http://www.papda.org)> : Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif



## Choisir Davertige

TEXTE : LOUISE WARREN

ILLUSTRATION : SOPHIE LANCTÔT

J'e n'avais pas imaginé écrire d'autres *Attachements*, mais j'étais persuadée qu'il y aurait des regrets. Ainsi, avant la parution de mon essai, a eu lieu cette lecture à la librairie Olivieri, une soirée-bénéfice pour Haïti où chaque écrivain a lu un poète ou un romancier haïtien. Je demandai si je pouvais lire « Pétion-Ville en Blanc et Noir », poème de Davertige. J'avais mes raisons.

Ma lecture prévue dans le dernier bloc de la soirée, j'étais assise à écouter les autres, habitée par un trac soudain. Puis, Chantal Lavigne a lancé une mélodie des *Offrandes vodouesques* dans l'espace comme pour le purifier, l'alléger aussi de ma peur. Je me suis avancée sur scène et j'ai vu une masse de personnes: du rayon des essais jusqu'au bar du bistro s'entassaient des gens assis et debout, attentifs. Jusqu'à la toute dernière minute, je me suis demandé si j'allais dire en quoi ce poème est si important pour moi. J'avais écrit, là sous mes yeux, au-dessus du titre: « Derrière ma voix veille le souvenir d'un matin où Dany Laferrière est descendu à la cuisine avec mon Davertige et a lu "Pétion-Ville en Blanc et Noir". Depuis, Davertige existe dans notre maison du lac. » Du fond de la salle venait une rumeur. Une force souterraine partit de mes pieds pour monter en flèche au micro, parler plus fort s'imposait.

Et j'ai lu, j'ai lu comme si j'avais vécu ce poème pour l'écrire ensuite. Je me suis approprié les bulles de savon, le fer à repasser, les orages, la cendre et le charbon qu'il évoque. Et j'ai vu le plafond de fumée dans le boudoir de mon père, j'ai su dire le vers « Ah de beaux enfants jouaient sur la Place-Boyer », je l'ai dit comme un sursaut de souvenirs dans une conversation et sont apparus les jouets peints en bleu que nomme Davertige sur une des étagères de ma bibliothèque. Ils y sont toujours. J'ai pris le temps de déployer chaque image et de dessiner le rythme, la valse lente. Quelques traits ici et là dans le texte pour m'indiquer des haltes silencieuses.

*Mais voici qu'il y a quinze ans de cendre de pluie et d'orage  
Les gens d'alors quelques-uns ne sont plus*

Après le séisme, ce passage prenait, prend encore plus de signification.

Plongée profondément en moi, il m'a semblé appartenir à ce que le poète nomme « L'espace en lui-même ». Là avait lieu cette rencontre entre les mots, la voix, le public. Cette lecture a reçu un tel accueil que j'ai cru un instant Davertige dans mon dos. Ce poète qui, pendant des années, a habité Outremont, je l'avais certainement déjà vu en sortant de la poste ou de la boulangerie. Ce chapeau melon, ce complet-cravate, sur la couverture de *l'Anthologie secrète*, parue chez Mémoire d'encrier, semblent appartenir à un temps où les enfants étaient petits, où j'allais de parc en parc en croisant des gens, des chiens, des poussettes, avec mes pensées.

Relire Davertige est une manière de me tenir près d'Haïti et de mes amis haïtiens, lui qui a écrit « Le jour est mort au-dessus de la ville ». M'apparaissent les chats quand je suis rentrée à la maison le 12 janvier 2010 à 16 h 45: image des bêtes fuyant dans toutes les directions, traversant la route à la hâte, rampant sous les cèdres et les galeries pour se cacher. « Que se passe-t-il? Que nous prépare le ciel? », ai-je dit en ouvrant la porte.

*Tout bouge autour de moi* est entré dans ma bibliothèque, en appui contre *L'énigme du retour*. Vieux Frère y a dessiné une fleur indestructible comme celle qu'il a vue derrière le court de tennis. Des centaines, des milliers de fleurs il a dessinées ces derniers mois.

Au moment où j'écris ces lignes, les événements de solidarité autour d'Haïti continuent de se multiplier. Des histoires de survie nous sont racontées. Le poète Frankétienne, lui, reconstruit seul sa maison. Pour lui rendre hommage, j'apprends patiemment les poèmes du spectacle *Haïti debout* que Rodney Saint-Éloi m'a confiés. J'aime me tenir dans la douceur d'Ida Faubert, me laisser ravir par le tournoiement de Davertige, cette fois avec « La légende de Villard Denis ».

Avec l'énergie du souffle, celle du chant, des percussions, de la poésie, le 26 septembre, dans le cadre du Festival international de littérature, poètes et comédiens ont partagé des moments d'une grande intensité. À la fin du spectacle, le mot « espoir » scandé sur la scène du Lion d'Or fut envoyé à une salle émue. Puis, Chantal Lavigne entama un air auquel chacun de nous ajouta sa voix, dans la fébrilité du moment. Ce chant se referma très doucement comme une lente étreinte sur les fondations du mot « espoir ». ●





# Le Brésil de Dilma

Dilma Rousseff succède au populaire président Lula et s'apprête à gouverner le pays au moment où celui-ci est confronté à de très grands enjeux politiques, économiques, sociaux et environnementaux.

**PIERRE BEAUDET  
ET ANNE LATENDRESSE**

Les auteurs sont respectivement professeur à l'École de développement international et de mondialisation de l'Université d'Ottawa et directrice intérimaire du Centre d'études et de recherches sur le Brésil de l'UQAM

**D**ilma Rousseff, une femme de 62 ans qui a combattu la dictature militaire dans les années 1970, a été élue avec 56 % des suffrages lors du deuxième tour des élections présidentielles au Brésil, le 31 octobre dernier. Dans ce pays de presque 200 millions d'habitants qui connaît une forte croissance économique, plus de 50 % de la population reste très pauvre. Le système politique – établi à l'origine pour défendre les dominants – reproduit le statu quo et l'inertie, ce que même Lula n'a pas réussi à transformer radicalement. Enfin, le type de développement économique en cours, friand de ressources naturelles et d'exportations de biens alimentaires, entre en contradiction avec le concept de développement durable, ce qui pose un sérieux défi à un gouvernement progressiste.

## UNE VICTOIRE À L'ARRACHÉ

Pendant la campagne électorale, la droite – regroupée autour du Parti

social-démocrate brésilien (PSDB) et du candidat présidentiel José Serra – ne s'est pas gênée pour raviver le machisme omniprésent au Brésil (des 81 sénateurs, 12 seulement sont des femmes). Certes, la victoire de celle que tout le monde appelle Dilma n'a pas été facile. La droite a mobilisé les églises évangéliques de même que la hiérarchie de l'Église catholique pour appeler à la défaite de Dilma, accusée d'être en faveur du libre-choix en matière d'avortement. À ces enjeux moraux s'est ajoutée une campagne de «salissage» contre Dilma, orchestrée par les grands médias qui ont rappelé son passé dans la guérilla. La droite a presque réussi à évacuer les enjeux sociaux et économiques de la campagne électorale.

Après le premier tour de scrutin, Dilma n'avait pas réussi à mobiliser le 50 % de l'électorat nécessaire, malgré la performance plus ou moins médiocre de la droite. La surprise est venue de la percée de la candidate du Parti vert, la populaire Marina Silva – ancienne militante du Parti des travailleurs (PT) et ancienne ministre dans l'administration Lula – qui a récolté près de 20 % des voix. L'avancée de Marina Silva a été le résultat du mécontentement d'une partie des membres du PT devant le manque de courage du gouvernement Lula face à la réforme agraire – longtemps promise, mais toujours reportée. Elle provient aussi des méga-projets de Lula dans le domaine énergétique qui ont irrité plusieurs mouvements environnementaux, communautés autochtones et groupes représentant le monde paysan. Parlant de sensibilité écologiste, Marina et son Parti vert ont bénéficié de l'appui d'une partie des Brésiliens pour qui la

protection de l'environnement n'est plus un objectif lointain ou secondaire par rapport au développement économique, mais un impératif actuel. Le succès de Marina Silva peut provenir enfin des votes de certains milieux chrétiens (elle appartient à l'une des églises évangéliques) qui se sentaient interpellés par la question morale, même si la candidate n'en a jamais fait un thème de sa campagne électorale.

Pour remporter les élections, Dilma et le PT ont misé sur l'immense popularité du président sortant, l'infatigable Lula. Et pour cause. La croissance économique a été gérée d'une manière inédite, au profit, du moins en partie, des classes populaires. Le revenu par habitant a augmenté de 23 %, le salaire minimum a augmenté de 65 % (après déduction de l'inflation) et le chômage a beaucoup diminué (aujourd'hui à 7 %), notamment grâce aux grands projets d'investissement lancés au cours des huit dernières années<sup>1</sup>. Entre-temps, plus de vingt millions de Brésiliens sont sortis de la pauvreté grâce au fameux programme «Bolsa familia», par lequel les plus démunis reçoivent des subsides (jusqu'à 120 \$ par mois). On comprend donc pourquoi les grandes centrales syndicales (dont la puissante CUT), de même que les mouvements populaires comme le Mouvement des sans-terre (MST) ont fait campagne pour la continuité et pour éviter un retour de la droite au pouvoir. Fait à noter, les parlementaires du PT et ses alliés ont maintenant la majorité au Congrès.

La victoire de Dilma a en outre été saluée comme un grand pas en avant par les militantes de la Marche mondiale des femmes et d'autres organisations de femmes. Elle est en effet la troisième présidente latino-américaine après Michelle Bachelet (Chili) et Cristina Kirchner (Argentine).





## LES GRANDS DÉFIS

La nouvelle présidente aura fort à faire. Même si l'économie a connu une embellie, la situation du pays reste fragile. Les 20 000 familles les plus riches restent très puissantes, d'autant plus qu'elles possèdent 80% de la dette publique interne (1000 milliards de dollars), ce qui leur permet d'encaisser (du fait du remboursement des intérêts) 30% du budget national, alors que l'État ne consacre que 3% de celui-ci à l'éducation et 5% à la santé! Malgré les avancées sociales des dernières années, le Brésil demeure l'un des pays les plus inégalitaires du monde. Selon l'économiste Pierre Salama, le nombre de Brésiliens possédant plus d'un million de dollars d'actifs financiers a augmenté de 19% en une seule année, entre 2006 et 2007 (voir «Brésil, bilan économique, succès et limites», *Problèmes d'Amérique latine*, n° 78, automne 2010). L'économie du pays reste toutefois vulnérable puisque les exportations – l'une des causes importantes de l'embellie – sont concentrées dans le secteur des ressources agricoles et minières dont les prix sont fluctuants et déterminés par les flux spéculatifs à l'échelle mondiale.

Par ailleurs, Dilma devra relever d'autres défis comme celui de la réforme des institutions, remise à plus tard par son prédécesseur. Une prolifération de «caciques» et de partis désincarnés (de simples machines à élections) affaiblit le processus démocratique. Le PT est, en effet, forcé de pactiser avec des élus sans autre programme que la défense de leurs propres intérêts, notamment ceux du Parti du mouvement démocratique du Brésil (PMDB), une constellation de chefs locaux qui manipulent à qui mieux mieux les institutions publiques à travers de puissants réseaux de patronage. Pour gagner les élections, le PT a dû accorder la vice-présidence du gouvernement au chef de ce parti, Michel Temer. Durant les

1. Le Programme d'accélération de croissance (PAC), qui s'est traduit par des investissements publics de 400 milliards de dollars depuis 2002, prévoit injecter 600 milliards supplémentaires entre 2011 et 2014.

dernières années de son règne, Lula avait été accusé de laxisme face à un système qui génère beaucoup de corruption. Briser ce système impliquerait une bataille gigantesque contre les élites brésiliennes. Pour plusieurs militants et militantes du PT, cette question est fondamentale puisqu'à l'origine, le PT avait promis de «gouverner autrement».

Par ailleurs, la manière dont le précédent gouvernement a abordé les questions rurales et environnementales suscite beaucoup de mécontentement dans la population. Celui-ci s'est lancé corps et âme dans une sorte de

confrontations, puisque la réforme agraire est liée à la question des ressources naturelles et au modèle de développement.

## LE BRÉSIL DANS LE MONDE OU VICE VERSA

Sous la présidence de Lula, le Brésil est devenu un «gros joueur» avec d'autres pays dits émergents qui forment ce qu'on appelle le BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), ce qui force le club privé du G8 à les prendre en considération. De plus, le Brésil s'est opposé à l'hégémonie étatsunienne en refusant le coup d'État au Honduras, en appuyant le Venezuela et en s'activant à créer une



«développement» axé sur les grands barrages, le détournement de fleuves et d'énormes projets énergétiques, comme celui qui doit exploiter les réserves de gaz et de pétrole *off-shore*. Disposant de réserves qui le mettent pratiquement au même niveau que les pays du Golfe, le Brésil a fait de la méga-entreprise publique Petrobras le pilier de son économie. Parallèlement, la question de la réforme agraire reste d'actualité. La redistribution des terres a avancé sous Lula, mais beaucoup moins rapidement que ce que réclamaient des mouvements comme le MST qui compte plus d'un million d'adhérents. Son coordonnateur national, Gilmar Mauro, prévoit de grandes

sorte de bloc latino-américain autour de l'Union des nations sud-américaines. Certes, les États-Unis avaient un peu délaissé leur chasse gardée traditionnelle de l'Amérique latine, ayant d'autres chats à fouetter (notamment au Moyen-Orient). Mais avec le retour de l'ultra-droite au pays, des confrontations pourraient se multiplier, notamment au Venezuela, en Bolivie, voire à Cuba – ce qui forcerait Dilma à faire face à l'Onclé Sam. Lors de la campagne électorale, les grands médias brésiliens (tous de droite) ont rappelé que le PT est l'allié de «terroristes» comme Hugo Chavez; il risque donc d'être traité éventuellement par Washington d'État-voyou. ●

À Rio de Janeiro, de jeunes Brésiliens soutiennent Dilma lors de sa campagne électorale (AP Photo/Felipe Dana)

# PROCHAIN NUMÉRO

Le numéro de mars de la revue *Relations* sera disponible en kiosques et en librairies le 25 février. Pensez à le réserver. Il comprendra notamment un dossier sur

## l'indignation

*Relations* fête, en 2011, ses 70 ans d'existence dans le paysage culturel, social et religieux québécois. L'un des moteurs qui anime la réflexion de la revue et de ses artisans depuis ses débuts est l'indignation face aux injustices et aux atteintes à la dignité humaine. C'est pourquoi nous avons choisi ce thème porteur d'engagement social et d'espérance pour célébrer cet anniversaire. Ce numéro spécial sera l'occasion d'entendre la parole sensible et engagée de figures québécoises de renom telles que Sarita Ahooja, Bernard Émond, Vivian Labrie, Hugo Latulippe, Jean-François Lessard, André Myre, Sylvie Paquerot, Pol Pelletier et Patrice Perreault.

- une controverse sur le réseau social Facebook;
- une analyse sur le Togo;
- le carnet signé par Brigitte Haentjens;
- la chronique littéraire de Louise Warren, illustrée par Sophie Lanctôt;
- les œuvres de notre artiste invité, Lino.



Lino, *En attendant la pluie*, acrylique, huile et collage sur bois, 2009

Recevez notre infolettre par courriel, peu avant chaque parution. Inscrivez-vous à notre liste d'envoi sur la page d'accueil de notre site Internet : <[www.revuerelements.qc.ca](http://www.revuerelements.qc.ca)>.

## Relations

8 NUMÉROS PAR ANNÉE, 44 PAGES  
5,50 \$ PLUS TAXES

### ABONNEZ-VOUS...

par téléphone : 514-387-2541, p. 226

par télécopieur : 514-387-0206

par courriel : [relations@cjf.qc.ca](mailto:relations@cjf.qc.ca)

par la poste: **Relations**

Ginette Thibault

25, rue Jarry Ouest

Montréal (Québec) H2P 1S6

Un an : 35 \$ Deux ans : 65 \$

À l'étranger (un an) : 55 \$

Étudiant : 25 \$ (sur justificatif)

Abonnement de soutien : 100 \$ (un an)

[www.revuerelements.qc.ca](http://www.revuerelements.qc.ca)

Oui, je désire un abonnement de \_\_\_\_\_ an(s), au montant de \_\_\_\_\_ \$

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

COURRIEL \_\_\_\_\_

Je désire également offrir un abonnement de \_\_\_\_\_ an(s), au montant de \_\_\_\_\_ \$  
à la personne suivante :

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

Montant total : \_\_\_\_\_ \$ Je paie par chèque (à l'ordre de *Relations*)   
ou par carte de crédit

NUMÉRO DE LA CARTE \_\_\_\_\_

EXPIRATION \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_

# La naissance de Relations

70 ans  
DE REGARD PERÇANT

SUZANNE CLAVETTE

Peu d'intellectuels qui ont étudié la période 1940-1960 se sont penchés sur l'histoire de *Relations*. Leur attention était centrée sur le courant corporatiste qui avait connu un essor dans les années 1930 et avait appuyé la venue au pouvoir de Maurice Duplessis. Comme l'un de ses principaux initiateurs, le père Joseph-Papin Archambault, était aussi responsable de l'action sociale des jésuites, toute la Compagnie de Jésus a été identifiée au corporatisme social qu'il défendait, laissant dans l'ombre le courant progressiste qui a donné naissance à la revue *Relations*. Heureusement, un écrit<sup>1</sup> d'un de ses fondateurs, le père Jean-d'Auteuil Richard, livre un portrait plus complexe de la réalité. La première chose qu'il révèle, c'est qu'à l'instar de toutes les institutions de notre société, plusieurs tendances se manifestaient au sein de cet ordre religieux.

Dès 1931, l'idée d'une grande revue sociale a été discutée. Forte de l'approbation des supérieurs, elle a ensuite circulé auprès des jeunes recrues jésuites.

Devant les ravages de la crise économique et les grandes transformations sociales amenées par l'industrialisation et l'urbanisation croissantes, les plus brillants d'entre eux ont été dirigés vers les nouvelles « sciences sociales ». Quelques-uns ont pu parfaire leurs études en Europe, notamment Jean-d'Auteuil Richard et Jacques Cousineau, les deux futurs fondateurs de *Relations*. Ils y prennent connaissance de réalités nouvelles telles les mesures sociales du Front populaire de Léon Blum et la montée fulgurante du nazisme. Surtout, à l'*Action populaire* du père Desbuquois, véritable « carrefour de personnes et d'idées », ils entrent en contact avec les syndicats chrétiens et l'action ouvrière, observent les divers courants du catholicisme social et s'abreuvent aux plus novateurs d'entre eux.

En 1938, leurs supérieurs jésuites les invitent à mieux définir leur fameux projet de revue à grand tirage. S'inspirant davantage d'*America* que d'*Études*, ils statuent que celle-ci aura un « caractère social ». Son nom qui s'impose déjà en fait écho : *Relations*. De retour au pays, en 1939, Jean-D'Auteuil Richard se joint à l'École sociale populaire dirigée par le père Archambault. Ce dernier le nomme adjoint du directeur de l'*Ordre nouveau*, petit journal

bimensuel de quatre pages lancé en 1936, au nom évocateur, qui prône le corporatisme. Le jeune adjoint y amène de nouveaux collaborateurs qui soulèvent davantage d'enjeux sociaux. Mais, ils sont bien loin de la « grande revue » qu'ils avaient imaginée. Deux orientations s'affrontent. Le responsable des jésuites du Québec et le père Archambault souhaitent une revue « d'intérêt général », alors que les jeunes de retour d'Europe optent pour une revue « engagée socialement, mordant sur l'actualité, largement ouverte sur le monde, et surtout sur la réalité sociale de chez nous ».

À la suite de la nomination du père Richard au poste de directeur de la future revue, le projet d'un *Ordre nouveau* amélioré est abandonné. On opte pour une formule de compromis : « une revue d'intérêt général, avec une atten-

tion spéciale aux questions sociales ». Mais la bataille est loin d'être terminée. Les oppositions du père Archambault se concentrent autour du nom de la nouvelle revue. Un sondage dans la communauté place *Relations* comme premier choix, loin devant *Ordre nouveau*. Ses tenants possèdent un argument convaincant : « Depuis que Hitler

parle d'*Ordre nouveau* en Europe, et depuis que Duplessis a saboté l'ordre nouveau qu'il avait promis, ce mot est devenu odieux à certains, suspect au grand nombre. »

Avec le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, la conjoncture a changé. Lors des élections de 1939, Maurice Duplessis perd le pouvoir aux mains du libéral réformiste Adélard Godbout. À Montréal, un nouvel archevêque reconnu pour ses positions sociales, M<sup>gr</sup> Joseph Charbonneau, sera nommé. Tous ces changements sont favorables à l'arrivée d'une nouvelle génération chez les jésuites. Voilà pourquoi elle réussira, à force d'explications, à montrer la pertinence du nom « Relations » qui « exprime exactement le sens de notre effort et le champ de notre action [...] – le social consiste dans les relations entre les hommes, patrons et ouvriers, agriculteurs et citadins, entre les nations ou les groupes d'hommes – relations que nous voulons meilleures ». De surcroît, ce nom évoque les célèbres *Relations des jésuites* du temps de la Nouvelle-France. Deux mois à peine avant l'échéance prévue, la nouvelle équipe obtient enfin gain de cause. En janvier 1941, son premier numéro paraît à 1000 exemplaires mais passe vite à 5000, pour atteindre 15 000 en 1948 avec l'Affaire silicose. Nous y reviendrons dans le prochain numéro. ●

Deux orientations s'affrontent. Le responsable des jésuites du Québec et le père Archambault souhaitent une revue « d'intérêt général », alors que les jeunes de retour d'Europe optent pour une revue « engagée socialement, mordant sur l'actualité, largement ouverte sur le monde, et surtout sur la réalité sociale de chez nous ».

L'auteure est  
historienne

1. « La fondation et les premières années de *Relations* vues par son premier directeur », dans S. Clavette (dir.), *L'Affaire silicose par deux fondateurs de Relations*, Québec, PUL, 2006, p. 11-71.

# Santé aux États-Unis : une réforme imparfaite

La loi réformant l'assurance santé<sup>1</sup> a été adoptée, en mars 2010, au prix d'énormes compromis qui menacent son but fondamental, à savoir rendre accessible cette assurance à un plus grand nombre d'Américains.

**PAULINE VAILLANCOURT ROSENAU**

L'auteure est professeure à l'École de santé publique du Science Health Center de l'Université du Texas à Houston

L'assurance santé n'est pas considérée comme un droit aux États-Unis. Jusqu'à présent, la majorité des travailleurs, leurs conjoints et leurs enfants bénéficiaient d'une assurance santé privée proposée par leur employeur. Ceux-ci ne sont pas tenus de l'offrir, mais la majorité le fait en raison d'un incitatif fiscal. De nombreux Américains profitent d'une assurance gouvernementale dans le cadre des programmes Medicare pour les aînés et Medicaid pour les plus démunis. Il existe aussi des programmes étatiques pour les enfants des familles les plus pauvres et pour le personnel militaire et leur famille, les anciens combattants, les prisonniers, les employés fédéraux et les Autochtones. La plupart de ces couvertures exigent que les patients participent aux frais. Quant aux autres citoyens, s'ils n'ont pas les moyens de se procurer une assurance sur le marché, ils ne sont pas couverts. C'est le cas de 55 millions d'Américains en 2010.

## LA RÉFORME DE 2010

La réforme de l'assurance santé de l'administration Obama modifiera progressivement presque tous les aspects du système actuel si elle parvient à devenir pleinement effective. Elle ne remet pas fondamentalement en question la notion des marchés privés de l'assurance santé, mais elle en atténue quelques-unes des injustices courantes. Ainsi, les profits et les frais généraux des assureurs seront désormais limités, car ils devront verser entre 80 et 85 cents de chaque dollar en prime d'assurance perçu pour des soins médicaux. Aucune discrimination sur la base du sexe ou de l'état de santé ne sera permise. Certains soins préventifs, examens radiologiques et états de santé devront être couverts sans que le patient doive en partager les frais. Les assureurs ne pourront exiger un montant maximum pour des polices à vie (« lifetime caps »), ni annuler la couverture de ceux qui tombent malades, comme c'était possible avant. Leurs produits seront soumis à une standardisation et vendus sur le marché des assurances régulé, dit « exchanges », ce qui permettra aux consommateurs de les comparer plus facilement. Six milliards de dollars ont été dégagés pour qu'il y

ait, dans chaque État, une compagnie d'assurance santé sans but lucratif de type coopératif et gérée démocratiquement.

Des individus et des familles dont les revenus sont au-dessus du seuil de pauvreté, pouvant aller jusqu'à quatre fois ce seuil (établi, en 2010, à 22 000 \$ dans le cas des familles), bénéficieront d'un crédit d'impôt suivant une échelle progressive pour les aider à se procurer une assurance. Ceux qui se situent tout juste au-dessus du seuil de pauvreté (jusqu'à 133 % de celui-ci) recevront la couverture Medicaid, ce qui pourrait doubler le nombre de citoyens admissibles, notamment dans des États réputés riches, comme le Texas, car ceux-ci fixaient jusqu'ici le seuil d'admissibilité. Divers incitatifs encourageront les entreprises de plus de cinquante employés à assurer ces derniers – encore que les amendes ne seront pas élevées si elles ne le font pas – et des subventions aideront les petites entreprises. Les enfants peuvent désormais profiter de l'assurance santé de leurs parents jusqu'à l'âge de 26 ans. Les cliniques de premiers soins en santé communautaire verront leur budget doubler. Des fonds pour former un plus grand nombre d'infirmières et de médecins et mieux financer les soins à domicile aux personnes âgées et handicapées font partie du plan. Les travailleurs ne perdront plus leur couverture de soins de santé quand ils changent de travail. Pour les aînés, les coûts des produits pharmaceutiques seront réduits.

Le projet de loi sur la réforme du système de santé n'est pas sans comporter des problèmes majeurs. Pendant que 32 millions de personnes bénéficieront désormais d'une assurance santé, 23 millions d'Américains resteront sans couverture. Les gens continueront de trouver l'assurance santé coûteuse. Or, les coûts globaux du système de santé auraient pu être grandement réduits si le Congrès avait favorisé un régime d'assurance santé public comme celui du Canada. Ou encore s'il avait simplement élargi à toute la population le programme Medicare qui existe déjà pour les personnes âgées de plus de 65 ans. La conjoncture politique et la puissance actuelle des groupes d'intérêt ont bloqué pareille option.

## UNE FORTE OPPOSITION

Les plus riches verront certains de leurs privilèges réduits – par exemple, les assurances santé particulièrement chères et très généreuses seront taxées à 40 %. Ces mesures de redistribution ont contribué à durcir l'opposition à la loi et

1. Les Américains parlent d'une assurance santé (*health insurance*) et non d'une assurance maladie.

ont encouragé sa contestation par les plus riches ainsi que par l'industrie pharmaceutique et celle des assurances qui craignent une plus grande réglementation gouvernementale. Leurs lobbyistes ont un très grand accès aux décideurs et aux législateurs, plus particulièrement aux membres du Congrès qui dépendent de fonds privés pour financer leurs coûteuses campagnes électorales. Ainsi, ces industries ont joué un rôle disproportionné dans la rédaction du projet de loi. Le sénateur Max Baucus, par exemple, a eu une grande influence alors qu'il a reçu plus de 2,5 millions de dollars de l'industrie des assurances pour sa campagne, ce qui est légal aux États-Unis. Cinq rédacteurs du projet de loi avaient en outre travaillé peu de temps auparavant à des postes de direction dans l'industrie des assurances (Public Broadcasting Service, «Obama's Deal», *Frontline*, avril 2010).

Les élections de mi-mandat, en novembre dernier, ont donné aux républicains le contrôle de la Chambre des représentants, ce qui compromet le dégagelement des fonds nécessaires à la réalisation de la réforme. L'abrogation du projet de loi était au cœur de leur campagne électorale, mais cela n'arrivera pas parce que le Sénat reste aux mains des démocrates, et que le président Obama conservera le pouvoir, avec droit de veto, au moins jusqu'en 2012. Mais de nombreux États contestent actuellement la constitutionnalité de cette loi en portant leur cause devant la Cour suprême. Si la législation survit à cette contestation légale, des règles plus strictes seront imposées aux assureurs et l'État fédéral gagnera du pouvoir au détriment des États fédérés, notamment celui de se charger de la mise en œuvre de la réforme là où un État y faillit. Mais surtout, ce sont les pauvres et une partie de la classe moyenne qui en bénéficieront le plus, car ils auront une assurance gratuite ou hautement subventionnée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

À cette date, tous les Américains dépourvus d'une assurance santé seront pénalisés, mais la loi est affaiblie du fait que le coût de cette pénalité reste inférieur à celui d'une police d'assurance et que celles en cours au moment de son adoption échapperont longtemps à plusieurs de ses dispo-

sitions. Finalement, plusieurs personnes seront exemptées pour toutes sortes de raisons, incluant les coûts trop élevés que le respect de la loi entraînerait pour elles.

Malheureusement, ceux qui bénéficieront le plus de la loi – les grands malades, ceux qui n'ont pas d'assurances et les plus démunis – sont très peu organisés ou ne comprennent pas les avantages qu'elle leur procure. Et ceux qui les comprennent sont déçus, car ils devront attendre bien longtemps pour en bénéficier (jusqu'en 2014). Ainsi, d'après les sondages, il n'y aurait qu'une faible majorité de la population américaine qui soutiendrait la réforme, perçue par plusieurs comme une expansion du pouvoir de l'État fédéral, et de nombreux Américains entretiennent une grande méfiance à l'endroit du gouvernement.

#### UNE CONJONCTURE DÉFAVORABLE

Le seul fait que l'administration Obama ait réussi à adopter la moindre réforme de la santé est remarquable tant la conjoncture était défavorable. Les États-Unis se retrouvaient au milieu de la pire récession économique depuis une génération. Le Parti démocrate n'avait qu'une faible majorité au Congrès et celle-ci a fondu en janvier 2010, à la mort du sénateur Kennedy, remplacé par un républicain. De plus, la montée de l'activisme d'extrême droite anti-gouvernement – le mouvement nommé «Tea Party» –, au sein du Parti républicain, a poussé celui-ci vers la droite pour se protéger d'une scission. Cela a même empêché quelques républicains de se joindre aux démocrates pour voter en faveur de la réforme. Et une forte opposition venant de l'aile droite du Parti démocrate a aussi forcé sa direction à faire d'importantes et coûteuses concessions. C'est dire que la réforme est passée de justesse. Obama et les démocrates en sont venus à la conclusion qu'une réforme imparfaite valait mieux que pas de réforme du tout. Chose certaine, cette question monopolisera encore longtemps beaucoup d'énergie et jouera un rôle important, voire décisif, dans la campagne électorale présidentielle de 2012 qui a déjà commencé aux États-Unis. ●



dons.ceci.ca

**Haïti :: Agissons pour leur garantir un meilleur avenir!**



**CECI**



# Faut-il remettre en question le célibat des prêtres?

Il faut cesser de méconnaître un célibat qui, vécu comme une vocation, est source d'épanouissement et non de problèmes.

## MARIE-PAUL ROSS

L'auteure, sexologue et religieuse, a publié entre autres *Pour une sexualité épanouie, un modèle d'intervention globale en sexologie* (Fides, 2009) et *Traverser l'épreuve – Comment activer notre potentiel de vie* (Fides, 2010).

L'image du prêtre vivant seul dans son presbytère avec une « servante » n'est pas encore très éloignée dans notre conscience collective. Ou encore celle des confrères prêtres qui allaient rejoindre le curé d'une paroisse voisine pour fraterniser et briser leur isolement. Aujourd'hui, la situation s'est peut-être aggravée du fait qu'un prêtre, administrateur de plusieurs paroisses, voit le temps filer tant ses nombreuses fonctions l'occupent.

Comment ces hommes vivent-ils le célibat? L'homme qui choisit de devenir prêtre séculier (non lié à une institution religieuse) ne pourrait-il pas se donner au service de fidèles, d'une paroisse ou d'une institution, sans nécessairement que ce soit à l'intérieur du célibat? Ses promesses de célibat exigent qu'il vive sans liens amoureux, sans engagement ou liaison avec une autre personne. Or, n'ayant pas choisi librement cette option, il est compréhensible qu'il puisse vivre un inconfort et même une dissension entre sa mission et son état de vie, ce qui n'est pas sans lourdes conséquences parfois, pour lui-même et pour les autres. Cela est regrettable et découle en partie d'une mauvaise compréhension de la mission spécifique liée au célibat religieux et aussi du fait qu'on le confond avec la chasteté.

## CHASTÉTÉ ET CÉLIBAT

La chasteté correspond à une étape de la vie de l'être humain; elle est un synonyme de la « maturité affective adulte ». Il s'agit donc d'un état que toute personne adulte doit atteindre afin de vivre sainement sa sexualité et ses relations humaines sans sombrer dans la dépendance propre à l'enfance et même, parfois en grande partie, à l'adolescence. La chasteté exige et démontre une bonne maîtrise de soi.

Le célibat religieux se définit quant à lui clairement dans l'opinion populaire comme un choix vocationnel auquel seul un minime pourcentage d'individus se sentent appelés. De fait, il doit être inspiré d'une fidélité à soi-même relevant d'un appel – d'une vocation – et non pas d'une obligation (ce qu'en a fait l'Église catholique). Cette option s'inscrit dans un chemin d'épanouissement personnel en vue d'atteindre le but d'une mission. Lorsqu'une personne engagée dans ce choix de vie devient un professionnel du message évangélique pour proclamer la joie, la paix, l'espérance, l'amour, la justice, et qu'il n'est ni responsable d'une famille ni obligé d'alimenter une relation de couple ou d'intimité avec une personne privilégiée, cette personne a la possibilité d'être disponible pour une mission spécifique.

Par ailleurs, le non-accueil de cet état vocationnel s'appuie souvent sur la méconnaissance des enchante-

ments spécifiques à cet état de vie qui permet de rejoindre la profondeur de l'être, de percevoir avec clarté et justesse les besoins propres à la personne et ceux de l'époque. Cette option, loin de castrer la pulsion sexuelle qui est fondamentalement une pulsion de vie et d'amour, offre l'occasion d'un épanouissement sexuel distinct.

## AU SERVICE D'UNE MISSION

Certes, à une époque où le plaisir sexuel fait uniquement référence aux sensations obtenues par l'excitation de zones érogènes, il devient difficile de comprendre la satisfaction que procure le plaisir du calme érotique. Ce calme consiste à ne pas provoquer volontairement des stimulations émotionnelles explosives qui font vibrer le corps dans une relation amoureuse ou conflictuelle. Il est un atout important pour être à l'écoute de révélations profondes. Sans engagement religieux, certaines personnes optent pour cet état de vie qui leur permet un bien-être particulier, une écoute profonde et une disponibilité à des ministères ou missions particulières. Loin d'être une source de problèmes, le célibat religieux ainsi choisi et vécu avec fidélité et enchantement s'inscrit dans un projet de réalisation humaine et une mission spirituelle riche de sens, au service de ses pairs. ●



Le célibat des prêtres est source de nombreux questionnements dans le monde d'aujourd'hui. Deux auteurs explorent pour nous des aspects souvent occultés de ce débat.

C'est le célibat obligatoire des prêtres catholiques qui n'est plus souhaitable.

**GREGORY BAUM**

Selon le Nouveau Testament, le célibat est une vocation divine à laquelle sont gratuitement invités certains disciples de Jésus. Jésus lui-même et, après lui, l'apôtre Paul ont choisi de s'abstenir de l'amour sexuel. Ils se sentaient appelés à aimer Dieu et tous les humains qu'il a créés sans être unis à une femme par un amour tout particulier et exclusif. Dans l'Église primitive, beaucoup de chrétiens et de chrétiennes se sont sentis appelés à la vie dans le célibat, mais cette vocation n'était aucunement associée au ministère ordonné. En effet, nous lisons dans la Première lettre à Timothée (3,2) : « que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme ». La compréhension du célibat comme vocation s'est poursuivie dans l'Église catholique à travers les siècles et suivant cet appel, des hommes et des femmes sont entrés dans la vie monastique.

**D'UNE VOCATION À UNE OBLIGATION**

Déjà, dès les premiers siècles, la coutume a changé. On voulait que les évêques soient célibataires, et on recommandait le célibat même aux prêtres. On ne l'exigeait pas, car on se souvenait que le célibat est un charisme, un don « gratuit » de Dieu, distinct de l'appel au ministère ecclésiastique. Ce n'est qu'au XI<sup>e</sup> siècle que le pape Grégoire VII a introduit l'obligation du célibat pour tous les prêtres. De jeunes hommes se sentant appelés à la prêtrise devaient se consacrer aussi à Dieu dans le célibat, même s'ils n'avaient pas reçu cette vocation. Pour les encourager, le pape et

les évêques leur disaient que le célibat sacerdotal est une institution divine, suivant l'exemple de Jésus et de Paul, omettant ainsi le fait que les autres apôtres et les évêques de l'Église primitive étaient mariés.

Rappelons que le célibat des prêtres avait de grands avantages: il permettait à ceux-ci d'être libres pour un engagement total au service de leur ministère pastoral. Dans une société aux mœurs sexuelles strictes, observées par toute la population et renforcées par un sens aigu de la culpabilité, les prêtres étaient capables de pratiquer fidèlement le célibat.

**LA CULTURE CONTEMPORAINE**

Il en va autrement dans la culture occidentale d'aujourd'hui, où la perception de la sexualité a grandement changé. La sexualité n'est plus vue sous l'angle de la seule faculté de générer des enfants; elle revêt plus d'une fonction: elle inclut une sphère érotique qui teinte les relations aux autres, nourrit l'amour dévoué entre les partenaires et peut soutenir un amour altruiste où le bien de l'autre est plus précieux que le sien. L'amour sexuel n'est plus tabou. Cette nouvelle perception de la sexualité rend le célibat des prêtres extrêmement difficile, n'étant plus appuyé par la culture ambiante. C'est là une des raisons – pas la seule – qui explique que beaucoup de prêtres ont défroqué et que si peu de jeunes se présentent au sacerdoce.

Ainsi, la formation des jeunes séminaristes est devenue problématique. Même s'ils n'ont pas le charisme de la vie célibataire, on les oblige à s'y soumettre. Pour les préparer, on leur de-

mande de supprimer leur sensibilité érotique et de refouler leurs désirs sexuels, un effort qui les empêche d'arriver à une pleine connaissance d'eux-mêmes. Ils ne voient pas et ne veulent pas reconnaître les pulsions cachées dans la profondeur de leur personnalité. S'il y avait en eux une orientation sexuelle problématique comme l'attraction pour les enfants ou les adolescents, les séminaristes pourraient rester ignorants de cette inclination et donc incapables de chercher l'aide d'un psychologue. Bien des prêtres ne découvrent ainsi leur orientation sexuelle qu'à l'âge de quarante ans et plus; ils se retrouvent alors mal préparés pour y réagir de façon rationnelle. Dans la culture traditionnelle, les strictes mœurs sexuelles observées par toute la société aidaient l'abstinence des prêtres, mais la culture contemporaine favorise et accroît la tentation de briser les règles. Je ne serais pas étonné que les prêtres d'orientation pédophile aient été davantage capables de maîtriser leurs pulsions et de vivre chastement dans le passé, ce qui est devenu beaucoup plus difficile maintenant. Depuis quelques décennies, le comportement indiscipliné et criminel de plusieurs prêtres a humilié et attristé toute l'Église.

Étant donné que la perception de la sexualité a changé dans la culture contemporaine, je n'appuie plus le célibat obligatoire des prêtres catholiques. Les hommes et les femmes qui ont reçu ce charisme trouvent leur place dans la vie religieuse. Mais forcer les séminaristes qui n'ont pas ce charisme à embrasser la vie célibataire les expose à la transgression – vivre des amours responsables en cachette ou, pour une petite minorité, se livrer à des actes sexuels irresponsables, et même criminels, signes de graves problèmes. ●

L'auteur est théologien

## DES ARTISTES RÉCOMPENSÉS

Deux artistes qui ont collaboré à *Relations* ont récemment remporté des prix prestigieux. Philippe Ducros, auteur, metteur en scène et comédien a reçu le Prix de la critique (catégorie Montréal) pour sa mise en scène de *L'Affiche*. Créée en 2009 à l'Espace libre, dont il est aussi directeur artistique, *L'Affiche* offrait une prise de parole courageuse sur le conflit israélo-palestinien en présentant une galerie de portraits de gens ordinaires marqués par la guerre. Pour sa part, Élise Turcotte, qui a assumé notre chronique littéraire en 2009-2010, a remporté le Prix littéraire du Gouverneur général (catégorie Littérature jeunesse) pour *Rose, derrière le rideau de la folie* (La courte échelle). Toutes nos félicitations aux deux artistes!

## L'UNION PAYSANNE S'ÉLARGIT

Plus d'une centaine d'agriculteurs de l'Abitibi et du Témiscamingue ont grossi les rangs de l'Union paysanne (UP) en novembre dernier, en plus de fonder des conseils régionaux au sein de l'organisation. Cette forte adhésion montre que les propositions de l'UP, axées entre autres sur la régionalisation du système agricole et l'importance du rôle de l'agriculture dans l'avenir du Québec, rejoignent les préoccupations actuelles des agriculteurs québécois. Les tentatives récentes de l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour sauver son monopole et son pouvoir sur la mise en marché collective des produits (voir *Relations*, n°743, septembre 2010) semblent avoir donné le coup d'envoi à cette adhésion en bloc. L'UP n'entend pas en rester là: elle prévoit rencontrer de nombreux agriculteurs qui ont manifesté leur intérêt à faire partie du mouvement paysan québécois.

## DÉCLARATION CONTRE LA GUERRE

Le Sommet populaire contre la guerre et le militarisme, qui s'est tenu à Montréal en novembre dernier, s'est clos par le dévoilement d'une déclaration signée par plus de 70 organismes. Intitulé *Pour en finir avec la logique de guerre et de domination*, le document exige, entre autres, le retrait des troupes canadiennes en Afghanistan, le retrait immédiat du Canada de l'OTAN, la réduction importante des dépenses militaires et la tenue d'un vaste débat public sur la politique étrangère canadienne, le rôle de l'armée, l'industrie militaire et le commerce des armes. La déclaration demande également au gouvernement canadien de mettre fin à son discours d'instrumentalisation des droits des femmes pour justifier la guerre. Consulter <[www.echecalaguerre.org](http://www.echecalaguerre.org)>.

## LES 20 ANS DU CADTM

Le Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (CADTM) a célébré, en décembre dernier, son vingtième anniversaire. Né dans un contexte international marqué par les tristement célèbres «programmes d'ajustement structurel», l'organisme a fait de la dette des pays pauvres l'objet de ses luttes dès sa création, en 1990, en Belgique. Au fil des années, le CADTM est devenu le fer de lance de la lutte contre les institutions financières internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international et Organisation mondiale du commerce). La percée du mouvement altermondialiste, au tournant des années 2000, a donné des ailes à son réseau, aujourd'hui présent dans 30 pays. Depuis, il n'a eu de cesse d'accompagner ceux et celles qui se battent pour l'émancipation des peuples contre les nouvelles formes d'impérialisme et le néocolonialisme. Consulter <[www.cadtm.org](http://www.cadtm.org)>.

## ALÉNA ET ABITIBIBOWATER

Expropriée par Terre-Neuve avec compensation pour ses actifs, AbitibiBowater (voir *Relations* n° 732, mai 2009) a poursuivi le Canada dans le cadre du chapitre 11 de l'ALÉNA. La somme accordée est si importante – 130 millions de dollars – qu'elle implique que la compagnie aurait aussi été compensée pour la perte de ses «droits» sur l'eau et la coupe dans la forêt publique. Des groupes comme le Conseil des Canadiens et le Centre canadien des politiques alternatives demandent que l'entente soit rendue publique pour évaluer si elle a donné à la compagnie un droit de propriété sur des ressources qui nous appartiennent collectivement.

## ÉCONOMISTES ATERRÉS

Plus de six cents économistes français, dont plusieurs connus et reconnus (Philippe Askenazy, Thomas Coutrot, André Orléan, Henri Sterdyniak, etc.) ont signé un manifeste qui dénonce l'absence de débats sur les choix économiques à la suite de la crise. Ils sont consternés de voir que deux ans après celle-ci, il n'y a toujours pas eu de réforme globale de la sphère financière. En effet, les États, sous la pression des agences de notation, «appliquent avec une vigueur renouvelée des programmes de réformes et d'ajustement structurel qui ont dans le passé montré leur capacité à accroître l'instabilité économique et les inégalités sociales». En lançant ce manifeste, ils souhaitent ouvrir un débat sur les causes réelles des crises et les politiques publiques pour y remédier. On peut lire les 22 mesures proposées au <[www.atterres.org](http://www.atterres.org)>



DVD

**CHERCHER LE COURANT**

RÉALISATION : NICOLAS BOISCLAIR  
ET ALEXIS DE GHELDERE  
LES PRODUCTIONS DU RAPIDE-BLANC,  
2010, 90 MIN.

C'est sur des images de puissantes rivières d'eau vive, de cascades périlleuses et de paysages boréaux que s'ouvre le documentaire *Chercher le courant*, récipiendaire du Prix du public des Rencontres internationales du documentaire de Montréal 2010 (RIDM). Les réalisateurs ont souhaité montrer dès le début du film la splendeur de l'écosystème de la rivière Romaine. Sur la Côte-Nord, au nord de Havre-Saint-Pierre, cette rivière sauvage – l'une des dernières de sa taille au Québec – coule sur près de 500 km, dont la moitié le long de la frontière avec le Labrador.

Mais ce n'est pas seulement pour filmer la beauté nordique de ce territoire encore vierge que Nicolas Boisclair et Alexis de Gheldere ont entrepris une expédition de cinquante jours en canot sur la Romaine, de sa source jusqu'à son embouchure. Ils ont voulu archiver les images de cet écosystème diversifié avant qu'il ne soit irréversiblement dénaturé, submergé et dévasté par Hydro-Québec. Ils entendent ainsi questionner la manière de produire de l'énergie au Québec.

Narré par Roy Dupuis, président de la Fondation Rivières, le film réussit à présenter à la fois la vie quotidienne de la petite équipe d'écologistes qui descend la Romaine et à pointer les conséquences réelles du harnachement répétitif des rivières. La démarche dérange la société d'État, qui préfère que les impacts du harnachement restent méconnus de la population. En effet, si depuis sa création en 1944, Hydro-Québec a permis de réduire la dépendance au pétrole des Québécois en leur fournissant de l'électricité au moindre coût (le slogan *Maître chez nous* en témoignant), elle porte aussi un regard

«utilitariste» sur les ressources naturelles; nos richesses collectives sont vues comme des réservoirs à profit. Or, les grandes rivières à harnacher au Québec sont de plus en plus rares, la Romaine étant la 14<sup>e</sup> sur 16. Le nombre de rivières harnachées a quadruplé en quinze ans (de 30 à 115). Un des intervenants du film compare d'ailleurs l'exploitation outrancière des ressources hydrographiques à celle d'une terre agricole: «Un fermier a beau avoir une belle terre, s'il l'a toute épuisée, c'est terminé.»

Les conséquences du harnachement des rivières sont énormes. Dans le cas de la Romaine, l'eau qui passait dans le lit de la rivière depuis la dernière glaciation (des milliers d'années) sera détournée vers des turbines pour



© RIDM

ensuite se retrouver dans un réservoir. Les inondations provoquées par le barrage modifieront complètement le territoire. Elles affecteront d'abord les arbres, qui finiront par disparaître. Aussi, le territoire du caribou forestier, une espèce classée vulnérable au Québec, sera fracturé. Christian Simard, directeur général de Nature-Québec, résume la situation: «On va tuer un écosystème qui est essentiel à la vie marine et aux conditions de vie de la population locale. Le golfe du St-Laurent est malade, avec les changements climatiques, la surpêche, la pollution. Et les rivières de la Côte-Nord étaient le soluté qui lui permettait de se régénérer. On va arracher le soluté au malade.»

Au lieu de s'entêter à construire de grands barrages, la voie d'avenir n'est-elle pas de combiner plusieurs sources d'énergie vertes? C'est ainsi que les réalisateurs se mettent à la recherche d'alternatives à la production hydro-

électrique telles l'énergie solaire, la biomasse, le biogaz, l'éolien et la géothermie. Mais le Québec fait piètre figure en la matière. En Suède, 75% des habitations neuves sont chauffées à la géo-



© Melissa Vaillancourt

thermie. Chez nous, moins de 1%. La plinthe électrique domine. L'une des questions cruciales est posée par André Bélisle, président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA): «Quand on aura harnaché la dernière

rivière, il va bien falloir faire quelque chose d'autre... Mais qu'est-ce qu'on va faire à ce moment-là qu'on ne saurait pas faire aujourd'hui?». Comment voit-on le pays dans trente ans: sans arbre, sans forêt primaire, sans rivière sauvage? Ce sont les questions à poser aux décideurs.

**AMÉLIE DESCHENEAU-GUAY**

© Christian Hudon



**PRÉSENCE  
AU TEMPS PRÉSENT**

Dany Laferrière  
**TOUT BOUGE AUTOUR DE MOI**  
Montréal, Mémoire d'encrier,  
2010, 160 p.



Le 12 janvier 2010, à 16h53, un tremblement de terre dévaste Haïti. Un pays sous les ruines. Des milliers de morts. À la une partout, sur tous les écrans du monde. Dany Laferrière, lui, s'y trouvait pour un festival littéraire. Sa survie, comme celle de tant d'autres, tient du hasard, de la chance ou – comme on dit – du miracle. Aussi, l'écriture de ce livre, dans lequel il témoigne au jour le jour de la catastrophe et de ses suites, s'est-elle « imposée » à lui (p. 7), malgré lui.

Comme dans *L'énigme du retour*, roman écrit juste avant la tragédie, Laferrière pose avant toute chose une question, fondamentale et proprement littéraire : celle de la bonne distance. Avec le pays comme avec les gens, le passé et le présent. Loin du pathos – « [il] ne faut pas se laisser submerger par l'événement » (p. 72) –, mais loin aussi de la pseudo-objectivité des journalistes. Surtout pas de questions ni de réponses toutes faites. Ne convenir ni ne présumer de rien. Seulement raconter ce qu'on voit, pas ce qu'on imagine, ce qu'on pense, et non ce qu'on pourrait ou devrait penser, au plus près

des choses, des lieux et des êtres. Pour mettre en scène son premier retour fantasmé à sa terre d'origine, Laferrière s'était fait poète dans *L'énigme du retour*; ici, il se fait sismographe.

Il y a d'abord, dès « la minute » fatidique, l'instauration d'un nouveau rapport au temps : « Je sais maintenant qu'une minute peut contenir une vie humaine. Une densité nouvelle pour moi » (p. 74). L'ouvrage est ainsi composé (comme souvent chez l'auteur) de chapitres très courts, dans lesquels il « tente de récupérer des émotions et des sensations si subtiles qu'elles ne peuvent intéresser la presse, plus friande d'éclats » (p. 97). Il se situe dans le « temps naturel », immédiat et immobile, contre celui de la télévision, artificiel et accéléré. Il y a le temps de l'horreur : les membres d'une famille « piégée sous une tonne de béton » et qui, un à un, à mesure que la nuit s'égrène, ne répondent plus. Il y a le temps des amis, des parents que l'on recherche, redoutant le pire. Puis, celui des disparus (Filo, Anglade) dont l'auteur parle encore au présent, et celui des retrouvailles : avec sa mère, sa famille, avec l'écrivain et artiste Franckétienne. Pour les rescapés, la vie reprend ses droits, alors que les choses les plus banales deviennent des victoires : boire du rhum, faire sa toilette. Il y a, enfin, les instantanés que l'on emporte avec soi, à jamais : « Cette petite fille qui, la nuit du séisme, s'inquiétait à savoir s'il y avait classe demain. Ou cette marchande de mangués que j'ai vue, le 13 janvier au matin, assise par terre, le dos contre un mur, avec un lot de mangués à vendre » (p. 159).

Et puisque de pouvoir parler – et d'être écouté – est son privilège, Laferrière en fera son devoir : « Le mot "malédiction" va se métastaser comme un cancer [...]. J'ai assez d'énergie pour contrer ça et ce foutu Médecis doit bien servir à quelque chose » (p. 87). Afin de rappeler qu'une catastrophe naturelle n'est pas une punition. « La terre a tremblé pour (presque) tout le monde. N'ajoutons surtout pas de nouvelles mythologies à

un événement qui va en susciter d'innombrables » (p. 157). Après le temps du séisme, Laferrière évoque celui de l'après-séisme. Celui des séquelles, individuelles et collectives. Celui des recommencements, sur d'autres bases, à espérer. Il s'interroge sur tout ce qu'exigera l'invention d'une vie, d'un pays et d'un art nouveaux. Et célèbre, pour finir, la force de l'imagination, celle du désir, et aussi la « tendresse du monde » qui gardera encore longtemps Haïti dans son cœur. Pour tout cela, l'ouvrage de Laferrière est bien davantage qu'un simple témoignage « à chaud » ; il révèle la vie sous les décombres et vaut d'être lu, bien après janvier 2010.

**ANNE-MARIE BOISVERT**

**CRITIQUES ET PROPOSITIONS**

Frédéric Lordon  
**LA CRISE DE TROP**  
Paris, Fayard, 2009,  
295 p.

Dans cet ouvrage, l'économiste Frédéric Lordon entreprend, dans un langage coloré et sur un ton incisif, une analyse critique de la récente crise économique et financière. Il met en cause la libéralisation financière qui en est à l'origine et propose différents moyens de s'attaquer à la « double contrainte actionnariale et concurrentielle » sur laquelle le capitalisme financier assoit sa nouvelle domination.

Le regard que porte l'auteur sur cette crise se distingue des explications qui en sont habituellement données en ce qu'il ne cherche pas à tout prix à en attribuer la cause à certains *traders* dont les excès auraient mis en péril un système financier globalisé par ailleurs souhaitable selon eux. Dès le premier chapitre, il nous invite plutôt à considérer les structures sociales qui commandent les actions de ces individus et



à tourner notre attention vers ceux qui en ont été les principaux architectes et promoteurs, c'est-à-dire les politiciens, journalistes et intellectuels qui, à droite comme à gauche, ont activement participé aux efforts de déréglementation à tout vent des dernières années.

L'une des structures que l'on retrouve au cœur de la puissance financière est le système bancaire. Au deuxième chapitre, Lordon illustre comment celui-ci est devenu l'un des pôles importants de la croissance des inégalités de revenus dans la société. Il y dénonce vigoureusement les primes que les banquiers continuent de se verser – même en temps de crise – et met en lumière les failles des arguments méritocratiques généralement invoqués pour les justifier. Au troisième chapitre, l'auteur s'intéresse à la place du système bancaire et aux difficultés que celui-ci éprouve à relancer l'économie. Pour y remédier, il faudrait selon lui retirer aux banques leur statut d'entités privées actionnariales et remplacer le secteur bancaire actuel par un « système socialisé de crédit » soumis à un plus grand contrôle public.

Les quatrième et cinquième chapitres portent sur les pressions qu'exerce le nouveau pouvoir de la finance sur les salaires et les conditions de travail. Ainsi, les objectifs concurrentiels ciblés par les politiques de libéralisation des dernières décennies ont permis à la finance d'imposer ses exigences de rentabilité aux entreprises et d'accaparer une part grandissante de leurs profits, diminuant celle consacrée au paiement des salaires. Lordon propose de mieux encadrer le pouvoir des actionnaires par la mise en place d'une mesure fiscale – le *Shareholder Limited Authorized Margin* (SLAM) – qui fixerait un seuil aux revenus de ces derniers et freinerait du même coup la spéculation financière. Il condamne également l'appui des gouvernements à cette dynamique concurrentielle de par la lutte qu'ils mènent au protectionnisme, un « concept vide de sens » dont il souligne l'incohérence au sixième chapitre.

Bien conscient que les solutions qu'il propose ont une portée limitée et

qu'elles ne changent, en définitive, que la « configuration du capitalisme », Lordon estime qu'elles peuvent en revanche constituer les prérequis d'une transformation en profondeur de la société. C'est pourquoi il souhaite que cette crise soit également une occasion de repenser notre mode d'existence commun au-delà du capitalisme. Il suggère en conclusion d'orienter cette réflexion autour de deux principes : la re-politisation des échanges commerciaux à l'échelle régionale (européenne, par exemple) et la mise en place de mécanismes d'autogestion dans tous les secteurs de la société, en commençant par les entreprises dont il suggère la « recommunalisation ».

Même s'il est fortement inspiré du contexte européen, cet ouvrage qui s'adresse à un public assez vaste propose des explications éclairantes sur les origines des récents troubles dont les effets se sont fait sentir dans le monde entier. Il a aussi le mérite de contribuer au débat sur les alternatives au capitalisme financiarisé.

**LOUIS GAUDREAU**

### LA CAPACITÉ D'ÊTRE JUSTE

Amartya Sen  
**L'IDÉE DE JUSTICE**  
Paris, Flammarion, 2010, 558 p.

**A**martya Sen, économiste et philosophe de tendance analytique, consacre son dernier ouvrage à la défense d'une politique de justice fondée sur le « choix social » qu'il oppose à « l'institutionnalisme transcendantal » de Jürgen Habermas et, surtout, de John Rawls.

Ces trois auteurs jugent qu'une argumentation rationnelle développée dans l'espace public peut servir la justice. Mais alors que Rawls cherche à définir ce que serait une société juste et des institutions sociales garantes de la justice – dont découleraient des comportements sociaux nécessairement justes –, Sen s'intéresse aux compa-

raisons entre des degrés de justice et d'injustice. Au-delà des institutions, il scrute les comportements réels de leurs membres et leurs interactions sociales au sein de celles-ci. À la description d'une société parfaitement juste, Sen privilégie l'identification d'injustices réparables.

Né en Inde, l'auteur maîtrise non seulement la philosophie occidentale mais se réfère aussi à la philosophie hindoue pour développer sa pensée. Ainsi, il présente Ashoka, empereur de l'Inde au III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, qui affirmait que la progression du bien-être et de la liberté de chaque membre de la société était une fonction importante de l'État, tout en promouvant le bon comportement volontaire des citoyens les uns avec les autres, sans que l'État doive nécessairement recourir à la contrainte et à la force. Au contraire, Kautylya, principal conseiller du grand-père d'Ashoka, insiste sur la création et l'utilisation d'institutions sociales qui contribuent à la bonne conduite des individus par des incitations matérielles et, si nécessaire, par la contrainte et les sanctions. Sen est partisan du premier.

À l'accent mis sur l'utilité (Jeremy Bentham) ou sur les ressources matérielles ou de pouvoir qui ne sont que des moyens (Rawls), l'auteur oppose une approche fondée sur les capacités : la personne peut-elle ou non, concrètement, faire les diverses activités qu'elle valorise ? La liberté concrète d'action fait partie du pouvoir effectif de l'individu et le rend responsable de son utilisation.

Amartya Sen reconnaît la pluralité des définitions de la liberté et de l'égalité. Le raisonnement public doit selon lui intégrer cette multitude de logiques à l'œuvre dans l'évaluation et la comparaison des situations et des comportements plus ou moins justes. Malgré et à travers cette pluralité, sans résoudre entièrement les problèmes de non-concordance, des conclusions



précises qui seraient d'une utilité pratique indéniable peuvent émerger.

Cet ouvrage, profond et bien argumenté, est incontournable pour les passionnés de philosophie morale. Mais je dois avouer que son souci constant de distinguer les concepts analytiquement m'a rappelé la «causistique» qui m'avait tant ennuyé lors de mes études en philosophie à l'Université de Montréal.

**JEAN-MARC PIOTTE**

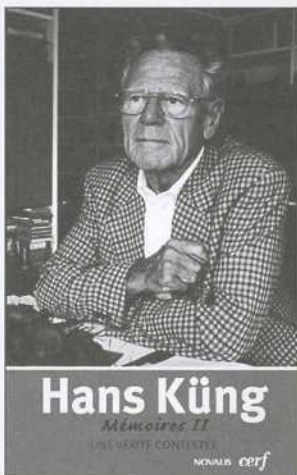
**DEBOUT DEVANT  
L'INQUISITION ROMAINE**

Hans Küng  
**UNE VÉRITÉ CONTESTÉE.**  
**MÉMOIRES II – 1968-1980**  
Paris, Cerf, 2010, 736 p.

Si les débats sociaux et religieux de notre temps vous intéressent, vous serez passionné par la lecture de cette œuvre de mémoire. Au fil de ses 707 pages, vous entrez dans le parcours d'une vie exceptionnelle, celle de Hans Küng, éminent théologien du XX<sup>e</sup> siècle. Revisitant la période qui succède au concile Vatican II, celle entre 1968 et 1980, il raconte et commente une série de faits marquants pour lui, l'Église catholique et le monde.

Extraordinaire source d'information, ce volume expose la pensée de théologiens experts, de pasteurs et fonctionnaires ecclésiastiques, d'auteurs et intellectuels érudits. Il relate aussi des faits troublants entourant le processus de restauration postconciliaire, les événements de mai 1968, l'évolution de Joseph Ratzinger avant qu'il soit Benoît XVI, une lutte épique avec les gestionnaires de la curie romaine et plus encore. Par-dessus tout, on y trouve des interrogations majeures pour notre siècle. Hans Küng nous invite à comprendre la différence qui existe entre l'Église catholique et le système ecclésiastique romain, «cette Inquisition désormais rebaptisée Congrégation

pour la doctrine de la foi». Il propose une reformulation du dogme de l'infaillibilité: «l'Église demeure dans la vérité de l'Évangile en dépit de ses erreurs» et non parce qu'elle ne peut



faire d'erreurs. Mais la réflexion qui m'a le plus captivée concerne la pertinence du christianisme lui-même, sérieusement compromis à notre époque tourmentée.

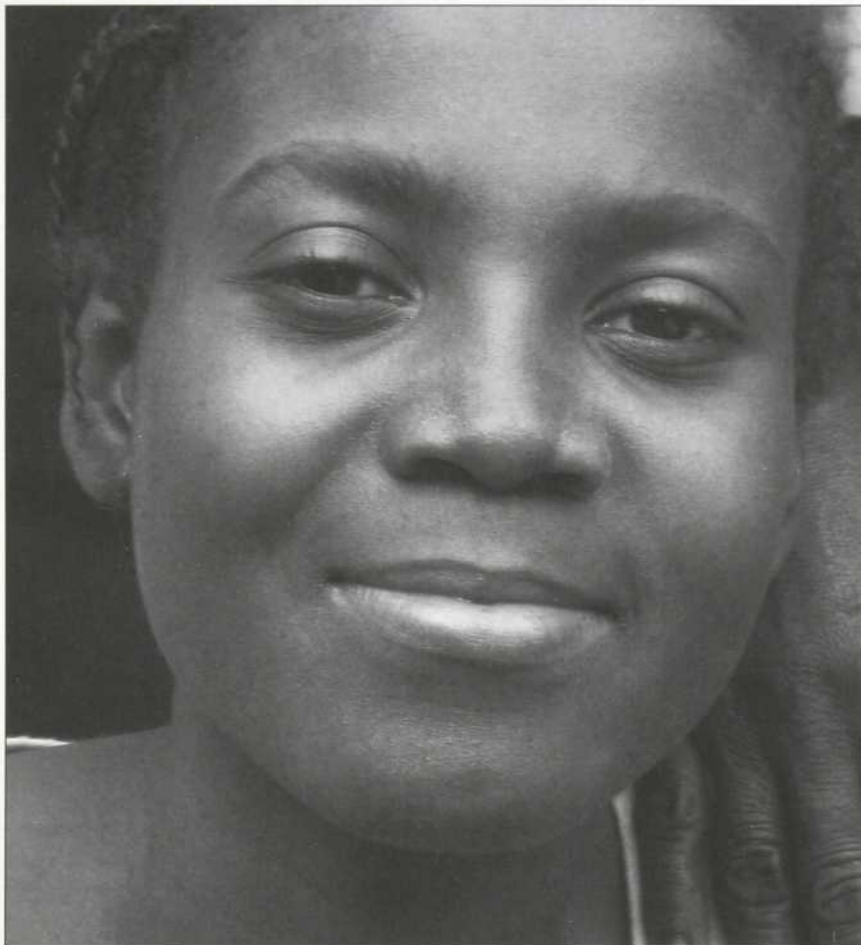
Avec Küng, je crois qu'il faut refuser d'admettre que l'on restreigne la compréhension du christianisme au seul paradigme ecclésiologique des pères de l'Église (IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles) comme l'impose l'idéologie en place. Structurellement incrustée, elle a réussi à tuer les efforts du dernier concile et à cristalliser une culture religieuse incapable de dialoguer avec les sciences contemporaines, de s'ajuster à nos régimes politiques actuels, d'entrer en conversation avec les valeurs et les idées du monde moderne. Cette fermeture de la pensée bloque tout effort œcuménique et toute inculturation intelligente des cultures africaines, chinoises et indiennes que l'ajout d'autres paradigmes – celui des Lumières, par exemple, introduisant la raison critique – permettrait de favoriser. Küng insiste: il est urgent de revoir le christianisme à partir du Jésus de l'histoire, sans renier les développements ultérieurs de la grande Tradition, et d'articuler un modèle ecclésial qui permette de rencontrer les enjeux du monde d'aujourd'hui. Refuser d'incarner l'Évan-

gile dans des paramètres contemporains, c'est enfermer l'Église catholique dans le musée des trésors médiévaux.

C'est pour la défense de telles idées-forces que le théologien rebelle a livré bataille. *Une vérité contestée* raconte abondamment ses démêlés avec le fonctionariat romain sur lequel son ami, le pape Benoît XVI, règne en maître. Évoquant le conflit entre Pierre et Paul, le récit de ce rapport amour/haine m'a particulièrement touchée, à mon propre étonnement; j'en suis venue à le percevoir comme une sorte de longue déchirure, source de souffrances tout autant que de stimulations intellectuelles et affectives. Mais il semble que leurs routes s'éloignent de plus en plus, Küng développant une christologie d'en bas qui se réfère au Jésus historique et Ratzinger une christologie d'en haut, qui part du Fils incarné de Dieu, tel que défini par les conciles grecs. Faut-il placer le dogme au-dessus ou au-dessous de l'Écriture? Pour le moment, aucun indice ne porte à croire que ce contentieux entre les deux hommes et, plus grave encore, entre la base ecclésiale et les autorités romaines puisse bientôt prendre fin.

La rupture se creuse de plus en plus. Il devient urgent que les évêques brisent la loi du silence et se tiennent collectivement debout, adossés à leurs peuples, face aux inquisiteurs de la curie romaine. En cet ardent souhait, vous l'aurez compris, je rejoins la rébellion de Küng. Car je crois que les catholiques du monde entier, surtout ceux et celles qui languissent sur le pas de la porte, attendent cela de leurs pasteurs: qu'ils cessent de quémander les approbations. Ils désirent voir la mise en place non pas de réformattes mais de transformations réelles qui redonnent vie à leurs communautés, à l'échelle des Églises locales, en priorité, jusqu'à ce qu'un concile Vatican III devienne incontournable. Bien arrivés à leurs peuples, les évêques y arriveraient.

**LISE BARONI DANSEREAU**



# Notre solidarité reconstruit Haïti



**Développement  
et Paix**

514 257-8711 | 1 888 234-8533  
[www.devp.org](http://www.devp.org)

## SOIRÉES Relations

### Racisme et antiracisme au Québec: état des lieux

Le Québec, comme la plupart des sociétés occidentales, n'échappe pas à la réalité lancinante du racisme qui peut prendre la forme de l'ostracisme ou de la discrimination systémique, que ce soit dans le monde du travail, à l'école ou dans l'espace public. Quelles sont les caractéristiques actuelles du racisme au Québec? De quelle façon celui-ci affecte-t-il plus spécifiquement certaines communautés, notamment la communauté arabo-musulmane, surtout depuis les événements du 11 septembre? Quelles sont les politiques publiques antiracistes et leurs effets réels?

Nous en discuterons avec :

**Jean-Claude Icart**, sociologue et chercheur;

**Sid Ahmed Soussi**, professeur au Département de sociologie de l'UQAM;

**Micheline Labelle**, professeure au Département de sociologie de l'UQAM et titulaire de la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté.

**Le lundi 21 février 2011, de 19 h à 21 h 30**

Maison Bellarmin, 25, rue Jarry Ouest  
(métro Jarry ou de Castelnau)

Contribution suggérée: 5 \$

**Renseignements:** Agusti Nicolau, 514-387-2541, poste 241 / <[anicolau@cjf.qc.ca](mailto:anicolau@cjf.qc.ca)> / <[www.cjf.qc.ca/soirees\\_relations](http://www.cjf.qc.ca/soirees_relations)>



# LA CULTURE EN REVUES

**ARTS VISUELS** | ART LE SABORD | CIEL VARIABLE | ESPACE | ESSE | ETC | INTER | VIE DES ARTS | **CINÉMA** | 24 IMAGES | CINÉ-BULLES | CINÉMAS | SÉQUENCES | **CRÉATION LITTÉRAIRE** | BISCUIT CHINOIS | BRÈVES LITTÉRAIRES | CAHIERS LITTÉRAIRES CONTRE-JOUR | ESTUAIRE | EXIT | JET D'ENCRE | LES ÉCRITS | LIBERTÉ | MOEBIUS | VIRAGES | XYZ. LA REVUE DE LA NOUVELLE | **CULTURE ET SOCIÉTÉ** | L'ACTION NATIONALE | LIAISON | QUÉBEC FRANÇAIS | RELATIONS | **HISTOIRE ET PATRIMOINE** | CAP-AUX-DIAMANTS | CONTINUITÉ | HISTOIRE QUÉBEC | MAGAZINE GASPÉSIE | **LITTÉRATURE** | ENTRE LES LIGNES | LES CAHIERS DE LECTURE | LETTRES QUÉBÉCOISES | LIVRE D'ICI | LURELU | NUIT BLANCHE | SPIRALE | **THÉÂTRE ET MUSIQUE** | CIRCUIT | JEU REVUE DE THÉÂTRE | L'ANNUAIRE THÉÂTRAL | **THÉORIES ET ANALYSES** | ANNALES D'HISTOIRE DE L'ART CANADIEN | ÉTUDES LITTÉRAIRES | INTERMÉDIALITÉS | PROTÉE | TANGENCE |

**sodep**

Société de développement  
des périodiques  
culturels québécois

LES REVUES CULTURELLES QUÉBÉCOISES

[www.sodep.qc.ca](http://www.sodep.qc.ca)